

2021

## Rapport Annuel 2021

Mécanisme Indépendant de Consultation et d'Investigation

UNE  
ANNÉE DE  
TRANSITION

## **RAPPORT ANNUEL MICI 2021**

Ce rapport annuel a été élaboré sous la supervision d'Andrea Repetto Vargas, directrice du MICI.

Rédaction et coordination : Esteve Sala.

Entrées de contenu : Gastón Aín, Katty Araya, Andrés Bornacelli, María Elisa Dugo, Marcos Favero, Sebastian Gonzalez, Andrea Guevara, Eva Heiss, Martín Packmann, Andrea Repetto, Esteban Tovar et Julio Vázquez Aguilar.

Coordination des traductions et révision du contenu : Rebeca García, Sebastian Gonzalez, Sara Ureña et Julio Vázquez Aguilar.

Design graphique : Giacomo Cicirello.

### **Catalogage avant publication de la Bibliothèque Felipe Herrera de la Banque Interaméricaine de Développement**

Mécanisme Indépendant de Consultation et d'Investigation : Rapport annuel 2021 / Banque Interaméricaine de Développement.

p. cm. 1. Development banks-Latin America-Yearbooks. 2. Social responsibility in banking-Latin America. 3. Economic development projects-Social aspects-Latin America. 4. Economic development projects-Environmental aspects-Latin America. I. Banque Interaméricaine de Développement. Mécanisme Indépendant de Consultation et d'Investigation.

IDB-AN-00312



Copyright © 2022 Banque Interaméricaine de Développement (BID).

L'oeuvre ci-présente est sous une Licence Creative Commons IGO 3.0 Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Pas de travaux dérivés (CC-IGO BY-NC-ND 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>) et peut être reproduite à la condition de l'attribuer à la BID et pour tous les types d'utilisation non commerciales. Les oeuvres de types dérivées sont interdites.

Toutes les différences concernant l'usage des produits de la BID qui ne peuvent être résolues amicalement, doivent être soumises à la procédure d'arbitrage conformément aux règles UNCITRAL. Le nom de la BID peut être utilisé seulement pour l'attribution de l'oeuvre à la BID. Dans tous autres cas, l'utilisation du nom de la BID et l'utilisation du logo de la BID est interdit et il sera nécessaire d'avoir un autre accord de licence convenu entre la BID et l'utilisateur.

N.B Le lien ci-dessus contient des informations supplémentaires sur les termes et conditions de la licence.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque Interaméricaine de Développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'elles représentent.

# Rapport Annuel 2021

Mécanisme Indépendant de Consultation et d'Investigation



# Table des matières

<b>Message du Conseil d'Administration</b> .....	2
<b>Message de la directrice</b> .....	3
<b>Les faits marquants de 2021</b> .....	4
En Phase de Consultation .....	6
En Phase de Vérification de la Conformité .....	7
En promotion de l'accessibilité .....	8
<b>Une évaluation pour renforcer le Mécanisme</b> .....	12
<b>Le portefeuille des requêtes en 2021</b> .....	14
Les requêtes en chiffres .....	16
Traitement des requêtes présentant un risque de représailles .....	20
<b>La gestion du MICI, au cas par cas</b> .....	21
Cas gérés en Phase de Consultation .....	22
Cas gérés en Phase de Vérification de la Conformité .....	33
Requêtes gérées en l'étape de d'admissibilité .....	42
Requêtes gérées en l'étape d'enregistrement .....	44
<b>Annexes</b> .....	52
Annexe 1. Budget 2021 .....	53
Annexe 2. Diffusion en 2021 .....	54

# Message du Conseil d'Administration

En tant que principale source de financement du développement en Amérique latine et des Caraïbes, le Groupe de la BID offre non seulement des financements, mais aussi une mine de connaissances, d'instruments et de bonnes pratiques à partager avec la région ALC. Un domaine d'expertise clé que le Groupe de la BID a renforcé ces dernières années est la durabilité environnementale et sociale. Le Mécanisme Indépendant de Consultation et d'Investigation (MICI) est un élément important de la trousse à outils du Groupe de la BID pour garantir que les considérations environnementales et sociales sont au cœur de l'amélioration des contributions du Groupe de la BID au développement de la région.

En 2021, le Groupe de la BID a approuvé un nouveau Cadre de politique environnementale et sociale (CPES) qui place le Groupe de la BID à l'avant-garde des banques multilatérales de développement. Le nouveau cadre établit de nouvelles normes ambitieuses, place le respect des droits de l'homme au centre de ses politiques environnementales et sociales et comprend une norme spécifique et autonome sur l'égalité des sexes. En aidant à assurer la conformité avec le CPES, le MICI sert de mécanisme de reddition des comptes clé pour le Groupe de la BID. En effet, avec le nouveau Cadre en place, le travail du MICI est plus important que jamais. En plus de vérifier la conformité avec les politiques opérationnelles pertinentes de la BID, le MICI a également commencé à tirer parti de ses connaissances et de ses expériences pour recueillir les leçons apprises et les meilleures pratiques qui constituent une ressource inestimable non seulement pour le Groupe de la BID, mais aussi pour ses clients et les autres parties prenantes.

Alors que le MICI entame sa deuxième décennie, nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec le MICI pour continuer à renforcer son travail afin de maximiser l'impact positif sur le développement des activités du Groupe de la BID en Amérique latine et dans les Caraïbes.

---

## Donald Bobiash

Directeur exécutif

Président du Comité de politique et d'évaluation de la BID (depuis juillet 202)

Au cours des dernières décennies, la prise de conscience de la responsabilité sociale et de l'obligation de rendre compte des organismes de financement internationaux s'est considérablement accrue. Plus que jamais, nous comprenons que le développement ne peut être véritablement efficace que si l'on prend en compte les réalités sociales, économiques, institutionnelles et culturelles des pays et des communautés que nous voulons servir. Notre efficacité ne se mesure pas seulement à notre contribution à l'amélioration du présent, mais surtout à la manière dont nous nous assurons de laisser un monde meilleur aux générations futures.

Le Groupe de la BID n'est pas étranger à cette vision et à cet engagement envers notre région. Depuis sa création en 2010, le MICI a joué un rôle clé dans le renforcement de la reddition de compte de l'ensemble du Groupe. Toutefois, au cours de l'année écoulée, l'analyse indépendante effectuée par le Bureau d'évaluation et de supervision (OVE) sur le travail du Mécanisme a mis l'accent sur un aspect essentiel précis : toutes les composantes du Groupe de la BID, du Conseil d'administration aux équipes de projet, sont conjointement chargées de veiller à ce que toutes nos opérations soient durables sur le plan social et environnemental. Dans cette responsabilité partagée, chacun a son rôle à jouer. Le MICI est le dernier maillon d'une longue chaîne de gouvernance visant à remédier aux éventuels dommages involontaires et à générer des apprentissages qui contribuent à une reddition de compte plus efficace. Mais nous pouvons encore faire plus. J'ai confiance et j'espère que dans les années à venir, sur la base des recommandations de l'OVE et avec la nouvelle direction du MICI, le Mécanisme aura une incidence encore plus grande dans tout le Groupe et des répercussions positives réelles qui se refléteront dans l'efficacité des actions et des projets du Groupe de la BID en Amérique latine et dans les Caraïbes.

---

## Jose Guilherme Almeida dos Reis

Directeur exécutif

Président du Comité de politique et d'évaluation de la BID (Juillet 2020 – Juin 2021)



## Une année de transition

2021 a été une année de grands et importants changements pour le MICI. Au contexte général, marqué par une autre année exceptionnelle de COVID-19 et les difficultés supplémentaires quelle entraîne en termes de gestion des requêtes et l'ensemble des activités, s'est ajouté le renouvellement d'une partie de notre équipe – notamment le départ de la coordinatrice de la phase de vérification de la conformité, Arantxa Villanueva, et de plusieurs consultants des deux phases – et mon arrivée au MICI en tant que nouvelle directrice. Cette année a été l'occasion pour moi d'en apprendre beaucoup sur l'important travail de développement réalisé par le Groupe de la BID dans la région et sur les nombreux défis qui nous attendent. Dès les premiers instants, j'ai reçu un accueil chaleureux et un soutien constant de la part de toute l'équipe du MICI, du conseil d'administration, des directions de la BID et de BID Invest, des requérants, de la société civile et des collègues d'institutions analogues. J'ai la chance inouïe de pouvoir compter sur tout ce soutien et cet apprentissage, et je vous en suis fort reconnaissante.

Au cours de cette première année, j'ai essayé de tirer le meilleur parti de l'héritage et de l'expérience de la première décennie du MICI et, en même temps, en écoutant toutes les voix, d'examiner les possibilités existantes pour rendre le Mécanisme encore plus robuste et efficace. L'évaluation externe menée par l'OVE pendant plus de deux ans, dont les résultats ont été publiés à mon arrivée, a été particulièrement importante pour cette analyse. Le diagnostic qu'il pose, en suivant une approche globale de l'obligation de rendre compte du Groupe de la BID, et les cinq recommandations qu'il formule, ont tracé la voie de l'amélioration continue par des marqueurs clairs, tels que la suppression de l'exclusion juridique qui limitait les cas éligibles pour un processus du MICI, la nécessité de renforcer l'indépendance du Mécanisme et la coordination nécessaire avec notamment les mécanismes de requêtes de la BID et de BID Invest. Convaincus que le rapport de l'OVE serait déterminant pour le renforcement du MICI, comme l'a été sa première évaluation de 2012, nous avons mis en route dès les premiers instants un plan d'action qui nous permettra d'avancer au cours des cinq prochaines années dans le renforcement du système de reddition de comptes du Groupe de la BID et des résultats environnementaux et sociaux des projets qu'il finance.

En ce qui concerne les requêtes que nous avons traitées, des progrès remarquables ont également été réalisés cette année. Le nombre de nouvelles requêtes s'est normalisé après la chute enregistrée lors de la première année de la pandémie, et les efforts du MICI et de nos partenaires pour compenser la complexité supplémentaire du traitement à distance ont porté leurs fruits. À la fin de chaque affaire, nous avons pris l'habitude d'organiser des réunions de réflexion avec toutes les parties prenantes dans le processus, dont nous tirons de précieux enseignements et des points concrets à améliorer. Cette année, nous avons également finalisé une vérification de la conformité techniquement très complexe au Guatemala, caractérisé par des innovations importantes pour le MICI, telles que la première recommandation pour un retrait responsable. Ce concept clé nous impose de réfléchir aux éventuels passifs environnementaux et sociaux que les projets laissent parfois derrière eux et à ce qu'il adviendrait d'eux si l'institution retirait son financement d'un projet ou si la relation cessait d'exister pour une raison quelconque.

Parallèlement à ces avancées, le MICI a bénéficié du soutien indéfectible du conseil d'administration, qui a joué un rôle fondamental dans cette étape de transition et dans la consolidation de l'équipe. Le conseil d'administration a approuvé la nouvelle structure du Mécanisme, intégrant des postes dans les phases de consultation et de vérification de la conformité, ce qui donnera au MICI une plus grande stabilité et renforcera ses capacités à mieux servir les communautés de la région et, en fin de compte, à avoir une plus grande incidence à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution. Nous sommes convaincus que cette nouvelle structure nous renforcera et nous aidera à faire face aux différents défis que nous devons relever. À cet égard, le MICI a également redoublé d'efforts pour promouvoir son accessibilité et son engagement auprès des acteurs concernés, à la fois pour rechercher une meilleure coordination avec les directions de la BID et de BID Invest et pour se rapprocher et travailler plus étroitement avec les requérants, les communautés de la région et les organisations de la société civile.

Tous ces facteurs, qui reposent sur plus d'une décennie de travail collectif, nous placent à un tournant important pour le Mécanisme. Nous sommes partis d'une base solide, mise à l'épreuve par la première évaluation de l'OVE et renforcée par le changement de politique qui s'est ensuivi et le laborieux effort de consolidation institutionnelle du MICI sous la direction de Victoria Márquez-Mees et Arantxa Villanueva. Cette deuxième évaluation montre les progrès réalisés, et nous sommes aujourd'hui en meilleure position pour aider le MICI à mieux atteindre et servir les communautés de la région qui ont besoin de nous, et pour contribuer de manière significative au renforcement du respect des politiques environnementales et sociales du Groupe de la BID, à la durabilité de ses projets et à la responsabilité sociale et environnementale de toutes ses opérations. J'espère que tous les efforts menés en 2021, dont nous rendons compte dans le présent rapport, nous permettront de continuer à construire un MICI plus fort, plus ouvert et plus efficace pour de nombreuses années à venir, au service de l'Amérique latine et des Caraïbes.

---

**Andrea Repetto**  
Directrice du MICI

# Les faits marquants de 2021

3 634



En 2021, plus de 3 600 personnes ont assisté aux 27 événements impliquant le Mécanisme, tant avec le Groupe de la BID qu'avec des publics externes.

29

Le MICI a traité au total 29 requêtes en 2021.

Trois d'entre elles concernent BID Invest et les autres des projets de la BID. Au cours de l'année, 17 de ces 29 requêtes ont été entièrement traitées.

En 2021, le Mécanisme a reçu 19 nouvelles requêtes, soit 44 % de plus que la moyenne des 6 dernières années, lorsque la politique actuelle de la MICI est entrée en vigueur.

C'est le record de requêtes reçues en une seule année depuis 2015.

Le traitement de 73 % des nouvelles requêtes s'est arrêté aux étapes de l'enregistrement ou d'admissibilité.

44%

Pendant la phase de consultation, 10 requêtes ont été traitées :

10

quatre nouvelles et six reçues les années précédentes. Un accord a été trouvé pour la moitié des requêtes dont un processus de dialogue a été entamé cette année.

La phase de vérification de la conformité a permis de traiter 4 cas.

4

La première affaire qui a traversé toutes les étapes de la phase couverte par la politique a été entièrement traitée. Une enquête a été menée et deux plans d'action assortis de mesures correctives font l'objet d'un suivi.

55%

Dans 55 % des cas traités par le MICI en 2021, les requérants ont exprimé la crainte de représailles. Des analyses de risque ont été effectuées pour 13 requêtes cette année.



## Deuxième évaluation du MICI

En avril, le Bureau d'évaluation et de supervision (OVE) a publié son rapport d'évaluation du MICI, faisant état des progrès importants réalisés dans le fonctionnement et la consolidation du Mécanisme. Il a formulé cinq recommandations pour renforcer l'obligation de rendre compte du Groupe de la BID. Le MICI a élaboré un plan d'action comportant 17 mesures dont la mise en œuvre a déjà commencé.

## Le télétraitement à l'heure de la COVID-19

Pour la deuxième année consécutive, les restrictions de voyage liées à la pandémie ont posé des difficultés supplémentaires pour le traitement à distance de tous les cas. Néanmoins, lors de deux processus de dialogue actif en phase de consultation, des accords ont été trouvés entre les communautés touchées, les gestionnaires des projets et la BID. De plus, clôturé avec succès un autre cas, caractérisé par la mise en œuvre de tous les points convenus.

## Retrait responsable

La phase de vérification de la conformité assure le suivi de deux plans d'action de la direction pour répondre aux conclusions de deux requêtes. Dans l'enquête achevée en 2021, la MICI a recommandé, pour la première fois, que des mesures correctives environnementales et sociales soient envisagées même si BID Invest décidait de se retirer des projets.

## Renforcer les liens

Au regard de la situation de pandémie, le MICI a redoublé ses contacts réguliers avec les organisations de la société civile (OSC) de la région et les autres acteurs concernés. Outre la deuxième réunion avec des entités des Caraïbes, le MICI a étendu sa collaboration avec des établissements universitaires et des experts en médiation, en reddition de comptes et en durabilité dans les projets de développement. Le tout sous un format entièrement virtuel.

## Nouvelle direction

En mars, Andrea Repetto Vargas, avocate chilienne possédant plus de 15 ans d'expérience dans les mécanismes de reddition de compte, a pris la direction de la MICI à l'issue d'une procédure de sélection concurrentielle. Pour cette première année, les principaux objectifs de Repetto étaient de renforcer l'accessibilité et l'ouverture du Mécanisme et d'améliorer l'apprentissage institutionnel. D'autre part, Arantxa Villanueva, coordinatrice de la phase de vérification de la conformité depuis 2016, et directrice par intérim depuis juillet 2020, a mis fin à son mandat au MICI après neuf ans de service.

# En Phase de Consultation

## Réussite du premier cas avec suivi à distance

En août, la requête concernant le projet de piétonisation du centre de San Carlos de Bariloche, l'un des épicentres touristiques de l'Argentine, a été menée à bien ([MICI-BID-AR-2019-0144](#)). Bien que les principaux engagements de l'accord aient été remplis en quelques mois, le MICI a continué à suivre la mise en œuvre d'autres aspects plus complexes, tels que l'élaboration d'un plan de mobilité pour la ville. Pour plus d'informations, veuillez consulter ce [document de synthèse](#).

## Parvenir à des accords à plus de 6 000 km de distance

Cette année, quatre nouvelles requêtes ont été reçues lors de la phase de consultation. Leur processus d'évaluation et de dialogue s'est déroulé de façon entièrement virtuelle. Dans deux de ces cas, les parties sont parvenues à des accords. L'un d'eux concerne l'amélioration des routes d'accès aux territoires indigènes d'Ujarrás et de Salitre au Costa Rica ([MICI-BID-CR-2021-0171](#)). L'autre accord porte sur cinq aspects centraux du programme de développement des régions métropolitaines de l'intérieur dans la ville de Granadero Baigorria, à Santa Fe, en Argentine ([MICI-BID-AR-2021-0164](#)).



## Innover les processus de dialogue virtuel

Depuis 2020, la phase de consultation facilite un processus de dialogue entièrement à distance sur la construction de l'autoroute 4G Ruta del Cacao en Colombie ([MICI-CII-CO-2019-0152](#)). Des accords partiels ont été conclus en 2021, grâce à la volonté et aux efforts soutenus de toutes les parties concernées pour surmonter un contexte complexe, aggravé par la pandémie. La création de différents comités chargés de traiter les questions précises de la revendication et un nouveau format de visites hybrides sur le terrain, en face à face et virtuelles, ont été essentiels pour réaliser ces progrès.

## Donner vie aux accords

Parvenir à un accord est sans aucun doute important. Mais le travail de la phase de consultation ne s'arrête pas à la signature d'un accord entre les parties. C'est le début de la deuxième partie du processus, qui exige un dévouement et un suivi constants pendant plusieurs années pour garantir le respect total des points convenus. En cas de retard, d'imprévu ou de manquement à un engagement, la phase organise des séances bilatérales et plénières pour trouver des solutions et remédier à la situation. En 2021, les sept accords en cours de suivi ont nécessité 22 réunions plénières et de nombreuses autres réunions bilatérales; et dans le cas de la route du cacao, tout en travaillant à un accord final, six réunions plénières et 10 réunions des deux comités de travail ont été organisées pour assurer le suivi des accords partiels.

## Naviguer dans des contextes complexes

En Haïti, le MICI assure le suivi de la mise en œuvre de l'accord conclu sur le parc industriel de Caracol en décembre 2018 ([MICI-BID-HA-2017-0114](#)). Malgré le contexte fragile du pays et la complexité supplémentaire de la pandémie, des progrès ont été réalisés en 2021 sur l'un des engagements centraux, tels que la rétrocession de certaines terres à des familles d'agriculteurs.

# En Phase de Vérification de la Conformité

## La première requête à passer par toutes les étapes de la phase

La requête Métrobus ([MICI-BID-PR-2016-0101](#)), au Paraguay, a été la première pour laquelle le Conseil d'administration a exigé un plan d'action pour que la BID mette en œuvre les recommandations de l'enquête du MICI, tout en chargeant le Mécanisme de suivre sa mise en œuvre. Par conséquent, il s'agissait également de la première requête à avoir suivi l'intégralité du parcours prévu par la politique existante pour un processus de vérification de la conformité.

Cependant, l'élaboration du plan d'action a été suspendue pendant que les autorités locales repensaient le projet et la composante Métrobus, qui était le principal objet de la requête auprès du MICI. Cette expérience a permis de tirer des leçons qui ont été suivies dans les recherches ultérieures.

## Une nouvelle étape vers la durabilité environnementale et sociale

L'enquête sur deux projets hydroélectriques au Guatemala ([MICI-CII-GU-2018-0136](#)) a introduit une nouveauté importante en matière de responsabilité sociale et environnementale des projets du Groupe de la BID. Dans certains cas précédents, tels que l'affaire Métrobus susmentionnée, les plans d'action ou les recommandations du MICI n'ont pas pu être pleinement mis en œuvre parce que le projet a été modifié ou que la BID a cessé de le financer. Le fait que le Groupe de la BID se retire des projets limite effectivement la capacité à y remédier ou à mettre en œuvre des mesures correctives.

C'est pourquoi les recommandations de l'enquête sur le Guatemala ont intégré une clause de retrait responsable. Ainsi, si les promoteurs du projet décident d'annuler le projet ou si le Groupe de la BID cesse de financer l'opération, les mesures correctives proposées dans l'enquête peuvent subsister. De plus, dans ce cas particulier, le MICI a recommandé qu'il soit réalisé un plan de transition en consultation avec les communautés indigènes qui ont déposé la requête. Le rapport a été traduit dans les langues mayas Chuj et Q'anjob'al afin de le rendre plus accessible aux requérants.

## Avancer dans une enquête à distance

La situation de pandémie n'a pas encore permis aux experts de l'enquête de réaliser la visite sur le terrain pour le projet hydroélectrique d'Ituango en Colombie, initialement prévue au deuxième trimestre 2020. La phase a progressé avec l'analyse des importants écrits sur l'affaire et avec de multiples entretiens virtuels, en attendant l'achèvement de l'enquête sur le terrain.

## Renouvellement de l'équipe

Arantxa Villanueva, coordinatrice de la phase de vérification de la conformité depuis 2016 et directrice par intérim du MICI entre juillet 2020 et mars 2021, a rejoint le mécanisme de reddition de compte de la Banque africaine de développement en juin, après 9 ans passés au MICI. Le Mécanisme remercie Arantxa Villanueva qui, par ses efforts et son dévouement, a joué un rôle important dans l'institutionnalisation de la phase et du MICI. À l'issue d'un processus de sélection qui s'est achevé en novembre, Katty Araya a été choisie comme nouvelle coordinatrice de la phase et a rejoint l'équipe en janvier 2022.



# En promotion de l'accessibilité

## Réalisations de 2021 :

Plus de 3 300 participants aux 20 événements externes

Nouveaux formats d'échange au sein du Groupe de la BID, avec plus de 280 participants

Deux nouveaux produits basés sur les expériences des requêtes

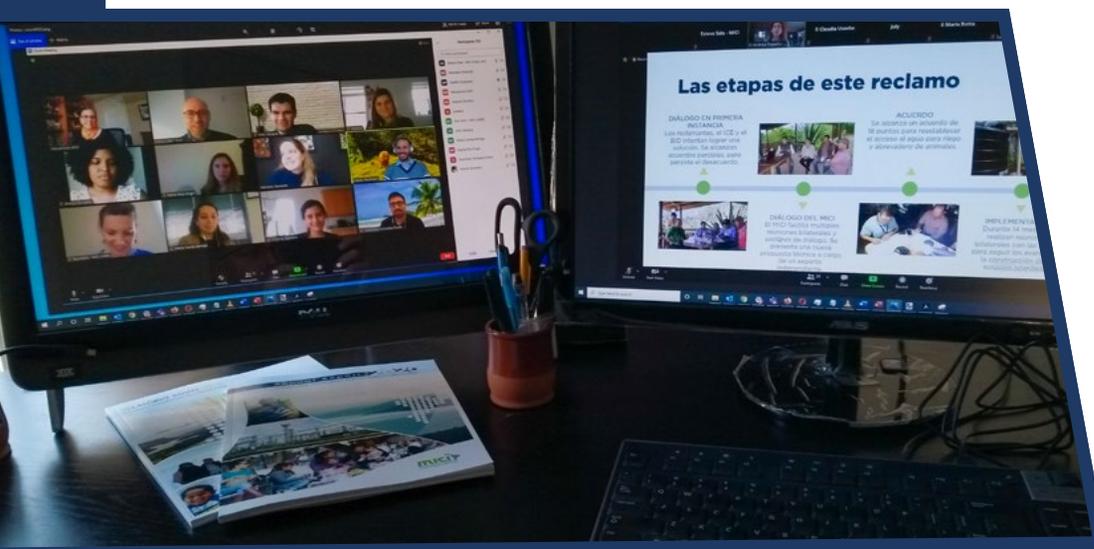
Pour que le Mécanisme – et par extension, le Groupe de la BID – puisse remplir sa mission, il est important de faire connaître le Mécanisme et de le rendre accessible à toutes les personnes et communautés susceptibles d'être touchées par des projets de développement. La récente évaluation de l'OVE souligne cet aspect crucial, sur lequel le MICI a travaillé sans relâche ces dernières années.

La pandémie a rendu nécessaire le maintien des activités de promotion de son accessibilité que le MICI a facilité avec les organisations de la société civile (OSC) et les communautés de la région en format virtuel. De plus, le Mécanisme a renforcé ses liens avec des établissements universitaires, des organisations professionnelles de règlement des litiges et de recherche, ainsi qu'avec des institutions des secteurs public et privé et d'autres mécanismes analogues, touchant plus de 3 600 personnes au cours de l'année.

## Travailler avec la société civile

Au cours de l'année, le MICI a organisé neuf réunions avec les OSC de la région pour prendre connaissance de façon plus directe de l'incidence du COVID-19 sur les différentes communautés, pour écouter leurs préoccupations et pour échanger leurs points de vue sur l'avancement des activités du Mécanisme, les résultats de l'évaluation de l'OVE et le plan d'action conçu par le MICI.

Comme les années précédentes, des ateliers informatifs – en format virtuel – ont également été organisés avec des pays tels que le Brésil, le Guatemala, le Honduras et le Salvador. Cette année, pour la première fois, un atelier régional de deux jours a été organisé avec plusieurs pays des Caraïbes, avec la collaboration du mécanisme de reddition de compte de la Banque de développement des Caraïbes et la participation de l'Unité de conformité sociale et environnementale (SECU) du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et des mécanismes de la Banque mondiale et de la SFI/MIGA.

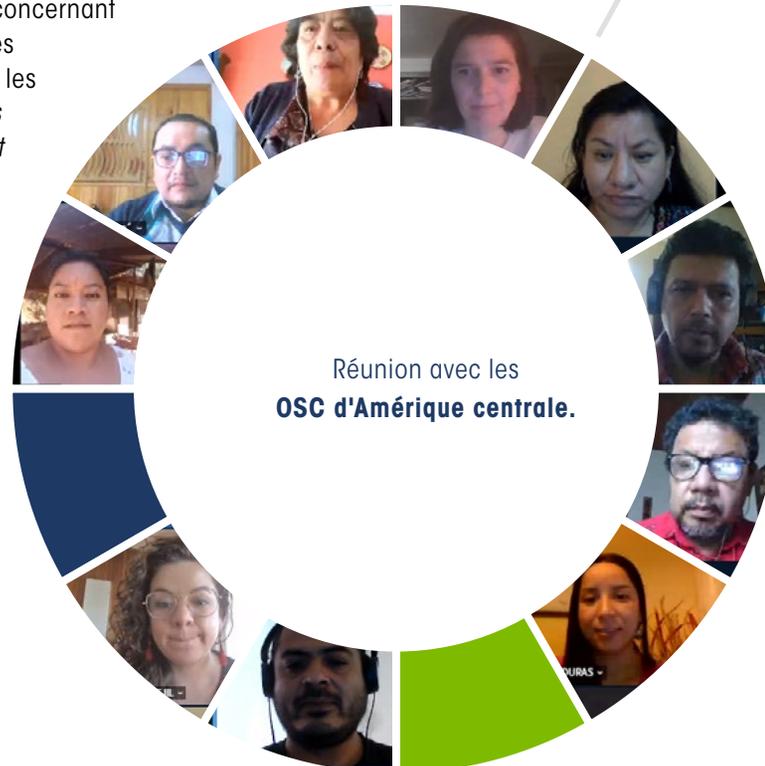


Réunion avec les  
**OSC sur le plan  
d'action du MICI.**

## Échanges de connaissances avec le Groupe de la BID

L'évaluation de l'OVE recommandait notamment une meilleure coordination du travail du MICI avec les directions de la BID et de BID Invest. Ainsi, en plus des activités récurrentes, on a redoublé, cette année, les efforts auprès des secteurs stratégiques du Groupe. Par exemple, on a organisé des séances d'échange de connaissances sur les questions environnementales et sociales, y compris sur le travail préventif des équipes chargées des risques liés à l'investissement de la BID et de BID Invest, et sur l'approche indépendante du MICI.

Le MICI a également participé à des séances *d'accueil* de nouveaux fonctionnaires, tant à la BID qu'à BID Invest. Dans le cas de la BID, pour la première fois, la présentation a été faite suivant une approche globale, conformément au nouveau système de coordination des requêtes de la Banque. Le Mécanisme a également donné ses avis et ses contributions concernant le nouveau système de règlement des litiges des directions et, notamment, les nouvelles « *Directives sur les normes de performance environnementale et sociale de la BID* ».



## Réseautage avec des milieux spécialisés

Pour maintenir et étendre les connaissances avec des publics amplificateurs dans les pays de la région, le MICI s'est associé avec des experts dans nos domaines d'action. Pour la troisième année consécutive, le Mécanisme a joué un rôle clé dans la co-organisation du Congrès Américain de la Médiation. En juillet, la directrice du MICI a ouvert le Congrès, qui a réuni pendant trois jours plus de 1 700 experts en transformation des conflits et en règlement des litiges.



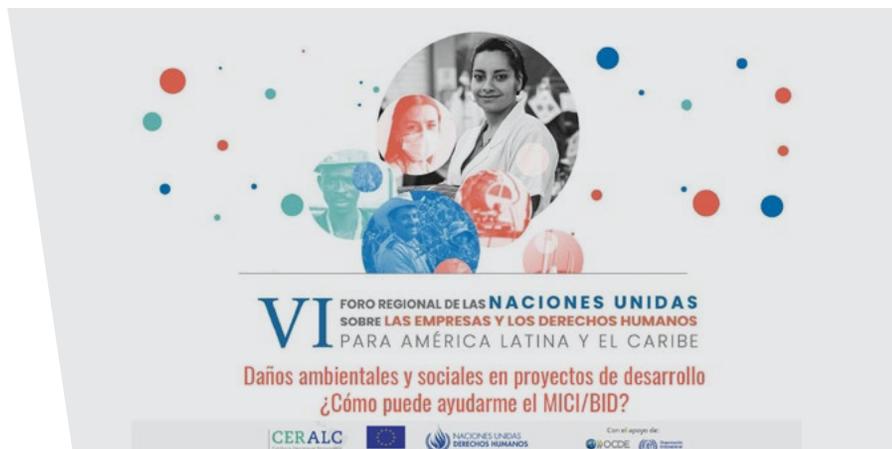
Le MICI a présenté lors de différentes sessions du Congrès américain de la médiation.

Le Mécanisme a également participé au Congrès annuel de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts (IAIA), auquel ont participé plus de 1100 délégués de 110 pays membres. À cette occasion, la directrice et la coordinatrice de la phase de vérification ont présenté les changements institutionnels générés sur l'évaluation, la gestion des impacts sociaux et les consultations significatives issues de l'enquête du projet éolien Mareña Renovables. L'Unité des sauvegardes de la Banque (ESG) a fourni de précieuses contributions pour cette session.



Arantxa Villanueva, coordinatrice de la phase de vérification de la conformité jusqu'en juin 2021, et Andrea Repetto, directrice du MICI.

Le MICI a également participé à la réunion du Forum régional des Nations Unies sur les entreprises et les droits de la personne et a contribué à la création de la « [Feuille de route régionale pour la prochaine décennie des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de la personne](#) » afin de promouvoir et de renforcer les mécanismes de réclamation non étatiques.



VIe Forum régional des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme.

## Plus de présence dans les universités

Ces dernières années, la collaboration avec le monde universitaire a permis d'approfondir les connaissances des jeunes professionnels de la région sur le Mécanisme, la reddition de compte et la durabilité environnementale et sociale. Parmi les activités réalisées cette année, l'équipe du MICI a animé des séances de spécialisation dans trois cours différents organisés par des universités prestigieuses : le diplôme sur les entreprises et les droits de l'homme, le diplôme sur la négociation, la médiation et la prévention des conflits entre entreprises, États et communautés, et le diplôme international – Infrastructure, participation et conflit socio-environnemental en Amérique latine.

## Nouveaux formats pour les Réflexions du MICI

Le programme Réflexions du MICI a vu le jour en 2018 pour promouvoir la réflexion institutionnelle basée sur les expériences du Mécanisme et renforcer les opérations du Groupe de la BID. Cette année, le programme s'est enrichi d'une nouvelle série de résumés qui rassemblent les leçons apprises et les bonnes pratiques basées sur des requêtes concrètes. La première note reflète l'expérience du [projet hydroélectrique Reventazón](#) au Costa Rica, tandis que la deuxième témoigne de [la transformation en rue piétonne de l'artère commerciale de Bariloche](#), l'une des principales villes touristiques d'Argentine.



## Apprendre avec d'autres mécanismes

Le MICI a poursuivi son étroite collaboration avec IAMnet, le réseau des mécanismes indépendants de reddition de compte. Lors de sa réunion annuelle en septembre, le MICI a notamment partagé son expérience en traitement de requêtes présentant un risque de représailles et son expérience avec le groupe consultatif externe.

# Une évaluation pour renforcer le Mécanisme

Après une analyse complète de deux ans, le Bureau d'évaluation et de supervision (OVE) a terminé sa deuxième [évaluation du MICI](#) en avril. Cette évaluation externe conclut que le « *fonctionnement du MICI a connu des progrès notables, reflétant la restructuration du mécanisme ainsi que le processus de consolidation institutionnelle et d'apprentissage* » depuis la précédente analyse en 2012.

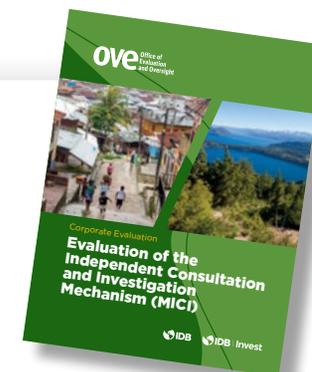
## Recommandations du Bureau d'évaluation et de supervision

L'évaluation a formulé cinq recommandations adressées au Groupe de la BID dans son ensemble : au MICI, aux directions de la Banque et de BID Invest, et à leurs Conseils d'administration.

La première recommandation porte sur le renforcement des instruments de la BID et de BID Invest pour traiter, en premier lieu, les requêtes concernant les impacts possibles des projets financés par le Groupe de la BID, en coordination avec le MICI.

Le Bureau a également proposé de supprimer l'exclusion juridique (paragraphe 19.d de la politique du MICI), qui limitait l'admissibilité des requêtes au Mécanisme lorsqu'il y avait des procédures judiciaires ouvertes.

Les trois dernières recommandations de l'OVE visent à rendre le MICI encore plus robuste : renforcer son indépendance (recommandation 3), s'assurer que les processus du MICI intègrent des mesures correctives (recommandation 4) et renforcer les capacités internes du Mécanisme (recommandation 5).



**ove** Bureau d'Évaluation et de Supervision

Recommandation	MICI	Directions de la BID et de BID Invest	Conseils d'administration de la BID et de BID Invest
<b>1</b> Mettre en place le <b>système de gestion des réclamations environnementales et sociales de l'administration du Groupe BID</b> afin qu'il soit articulé avec le MICI		✓	
<b>2</b> Mettre fin à l' <b>exclusion judiciaire</b>			✓
<b>3</b> Renforcer l' <b>indépendance du MICI</b>	✓	✓	✓
<b>4</b> Assurer l'adoption de <b>mesures correctives</b> lorsqu'il y a des constatations de non-conformité aux politiques et des dommages connexes	✓	✓	✓
<b>5</b> Renforcer les <b>capacités internes du MICI</b>	✓		

## Le programme de changement 2021-2025

Pour répondre à ces recommandations, le MICI a préparé un [plan d'action comportant 17 mesures](#) à mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années, sous la supervision de l'OVE. En 2021, certaines mesures particulièrement importantes pour la gestion des requêtes ont été activées :

- Le 1er juillet, l'exclusion juridique a été supprimée ; ce changement a été reflété dans les deux documents de politique du MICI (recommandation 2).
- Le MICI collabore avec les directions de la BID et de BID Invest pour apporter son expertise dans la mise en œuvre de leurs systèmes respectifs de gestion des requêtes (recommandation 1).
- Le Mécanisme a soumis au Conseil une proposition visant à renforcer la structure de l'équipe du MICI et a revu sa stratégie de communication et d'engagement stratégique (recommandation 5).

### À l'écoute de tous

Le MICI et les directions de la BID et de BID Invest ont fourni une rétroaction sur le projet d'évaluation. Le MICI a également organisé plusieurs réunions avec les organisations de la société civile de la région, qui ont envoyé leurs [rétroactions et propositions](#). Enfin, l'OVE et le MICI ont organisé conjointement des réunions internes et externes pour diffuser les principaux points du plan d'action et la [méthodologie que l'OVE utilisera](#) pour suivre sa mise en œuvre.



Le Conseil d'administration et les directions de BID Invest et de la BID ont participé à la session organisée par l'OVE et le MICI.

## Révision approfondie

Cette évaluation indépendante, prévue par la politique du MICI sur instruction du Conseil d'administration, a analysé le fonctionnement du Mécanisme et les requêtes traitées entre décembre 2014 et juin 2020. Elle a impliqué des visites sur le terrain dans cinq pays, des entretiens avec les requérants, des organismes gouvernementaux, des clients du secteur privé et la société civile.

### Documents supplémentaires :

- [Résumé de l'évaluation](#) (produit par l'OVE)
- [Réponse du MICI à l'évaluation](#) et au [plan d'action](#)
- [Réponse de la direction de la BID et de BID Invest](#)
- [Rétroaction des organisations de la société civile](#)

## Que signifiait l'exclusion juridique?

La clause juridique excluait « *les questions ou sujets précis (...) faisant l'objet d'une procédure arbitrale ou judiciaire dans un pays membre de la BID* ». L'analyse de l'OVE a conclu que cette exclusion était « *un obstacle au bon fonctionnement du mécanisme* » et que « *son application au cours des cinq dernières années [avait] occasionné des inefficacités dans le processus du MICI et l'exclusion de questions importantes pour l'application correcte des politiques de sauvegarde et des normes environnementales et sociales du Groupe de la BID* ».

L'OVE a noté que l'exclusion juridique a été invoquée dans plus de la moitié des requêtes enregistrées au cours de la période d'analyse, « *ce qui a eu une incidence sur la détermination de l'éligibilité de six d'entre elles et limité la capacité du MICI à être un recours pour les requérants* ».

# Le portefeuille des requêtes en 2021

Le MICI a traité au total **29 requêtes** en 2021 :  
**10** d'entre elles sont des requêtes en cours à la fin de 2020,  
tandis que les **19 autres sont de nouvelles requêtes** reçues au cours de l'année.

NUMÉRO DE LA REQUÊTE	PAYS	NOM	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2021	NUMÉRO DE PROJET
MICI-PE-2015-0094	Pérou	Projet de cadastre, Titres de propriété et registre des terre rurales au Pérou - Troisième Phase (PTRT-3)	Phase de Consultation — Suivi des accords	PE-L1026
MICI-BID-PR-2016-0101	Paraguay	Réaménagement, Modernisation des Transports Publics Métropolitaines et Services Gouvernementaux — Requête II	Vérification de la Conformité — Clôturée pendant le suivi	PR-L1044
MICI-BID-HA-2017-0114	Haïti	Programme d'Infrastructure Productive — Requête II	Phase de Consultation — Suivi des accords	HA-L1055
MICI-BID-CH-2017-0115	Chili	Projet Hydroélectrique Alto Maipo	Vérification de la Conformité — Suivi du plan d'action de la direction	CH-L1067
MICI-BID-EC-2018-0131	Équateur	Programme de reconstruction de l'infrastructure électrique des zones touchées par le tremblement de terre en Équateur	Phase de Consultation — Suivi des accords	EC-L1219
MICI-CII-CO-2018-0133	Colombie	Projet hydroélectrique d' Ituango	Vérification de la Conformité — En investigation	11794-04
MICI-CII-GU-2018-0136	Guatemala	Générateur San Mateo S.A. et Générateur San Andrés S.A.	Vérification de la Conformité — En attente du plan d'action de la direction	GU3794A-01, GU3798A-01
MICI-BID-AR-2019-0144	Argentine	Programme d'infrastructures de production et de tourisme pour la province de Rio Negro	Phase de Consultation — Clôturée avec des accords mis en œuvre	AR-L1106
MICI-BID-AR-2019-0148	Argentine	Programme environnemental d'assainissement de la Rio Reconquista — Requête III	Phase de Consultation — Suivi des accords	AR-L1121
MICI-CII-CO-2019-0152	Colombie	Route à Péage 4G - Ruta del Cacao	Phase de Consultation — En processus de dialogue	12252-01
MICI-BID-PN-2021-0163	Panama	Projet d'Énergie la Chorrera	Clôturée — Non enregistrée	PN0136
MICI-BID-AR-2021-0164	Argentine	Programme de Développement des Zones Métropolitaines Hors de la Capitale II	Phase de Consultation — Suivi des accords	AR-L1243
MICI-BID-AR-2021-0165	Argentine	Programme d'infrastructure Municipale Urbaine	Clôturée — Non admissible	AR-L1148
MICI-BID-AR-2021-0166	Argentine	Programme d'eau potable et d'assainissement pour les centres urbains et suburbains (PAYs)	Clôturée — Non enregistrée	AR-L1084
MICI-BID-AR-2021-0167	Argentine	Projet d'Amélioration du Corridor de la Route Provinciale 82 dans la Province de Mendoza	Clôturée — Non enregistrée	AR-L1293
MICI-BID-AR-2021-0168	Argentine	Programme d'eau potable et d'assainissement pour les communautés mineures - Section II (PROAS II)	Phase de Consultation — Clôturée pendant l'étape d'évaluation	AR-L1289
MICI-BID-AR-2021-0169	Argentine	Programme de Gestion Intégrée des Déchets Solides Urbains	Clôturée — Non enregistrée	AR-L1151
MICI-BID-AR-2021-0170	Argentine	Programme de Gestion Intégrée des Déchets Solides Urbains — Requête II	Phase de Consultation — En processus de dialogue	AR-L1151
MICI-BID-CR-2021-0171	Costa Rica	Programme Réseau routier cantonal II	Phase de Consultation — Suivi des accords	CR-L1065
MICI-BID-AR-2021-0172	Argentine	Programme de Gestion Intégrée des Déchets Solides Urbains — Requête III	Clôturée — Non enregistrée	AR-L1151
MICI-BID-BR-2021-0173	Brésil	Programme environnemental urbain Macambira - Anicuns	Clôturée — Non enregistrée	BR-L1006
MICI-BID-CO-2021-0174	Colombie	Première Ligne du Métro de Bogotá - Première Section — Requête II	Clôturée — Non enregistrée	CO-L1234
MICI-BID-AR-2021-0175	Argentine	Programme d'infrastructure Municipale Urbaine — Requête II	Clôturée — Non enregistrée	AR-L1148
MICI-BID-BR-2021-0176	Brésil	Projet d'assainissement environnemental, de macrodrainage et de récupération des Igarapés et des rives de la rivière Parauapebas	Clôturée — Non enregistrée	BR-L1508
MICI-BID-BO-2021-0177	Bolivie	Programme National d'Irrigation avec une Approche par Bassin III (PRONAREC-III)	Clôturée — Non enregistrée	BO-L1106
MICI-BID-AR-2021-0178	Argentine	Programme d'eau potable et d'assainissement (PAYs) pour les centres urbains	Ouverte — En l'étape d'admissibilité	AR-L1162
MICI-BID-CO-2021-0179	Colombie	Première Ligne du Métro de Bogotá - Première Section — Requête III	Clôturée — Non enregistrée	CO-L1234
MICI-BID-PE-2021-0180	Pérou	Amélioration de la route Huanuco, secteur Conococha Huanuco - Huallanca PE - Projet de route 3N	Clôturée — Non enregistrée	PE-L1151
MICI-BID-BR-2021-0181	Brésil	Assainissement du bassin versant de Nova Estrada - PROMABEN II— Requête II	Clôturée — Non enregistrée	BR-L1369

# Les requêtes en chiffres

## Par rapport au portefeuille des requêtes traitées en 2020

En 2021, ils ont augmenté...

- Du nombre de requêtes traitées
- D'allégations d'incidence sur l'environnement
- De revendications liées aux projets d'eau et d'assainissement

En 2021, ils ont diminué...

- De requêtes auprès des OSC en tant que représentants
- De revendications liées aux projets énergétiques
- Du pourcentage de requêtes liées à BID Invest

## AccountabilityData - Dashboard



## AccountabilityData : plus d'informations, plus de transparence

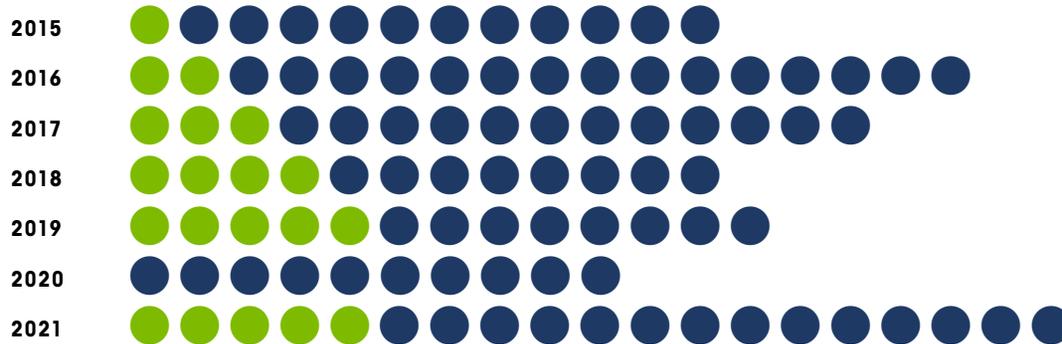
Coïncidant avec la publication de ce rapport annuel, le MICI a lancé un nouveau portail de données ouvertes (Open Data) avec toutes les informations historiques des cas présentés au Mécanisme depuis sa création en 2010. La nouvelle base de données facilite les enquêtes et l'analyse sur les requêtes reçues, les dommages allégués, le type de réclamations et les étapes de gestion du MICI, entre autres. Le format Open Data permet d'explorer les données historiques en appliquant des recherches, des filtres et des visualisations, et les informations téléchargées pour analyse à l'aide de programmes statistiques et de feuilles de calcul.

Avec cette nouvelle initiative, le MICI veut fournir à toute partie intéressée des informations sur les cas traités et contribuer à une plus grande transparence du Mécanisme, et il devient le premier mécanisme de reddition des comptes qui adopte la norme de données ouvertes. Le nouvel espace AccountabilityData, avec des mises à jour régulières, est actuellement en phase bêta pour recevoir les commentaires et suggestions des publics intéressés.

## Évolution des réclamations reçues

Requêtes reçues, par an

● Admissibles ● No registrados + Inadmissibles



Les 19 requêtes reçues en 2021 constituent un nombre record de nouvelles requêtes en une seule année depuis 2015, date d'entrée en vigueur de la politique actuelle du Mécanisme.

## D'où viennent les requêtes?

Requêtes gérées en 2021, par pays

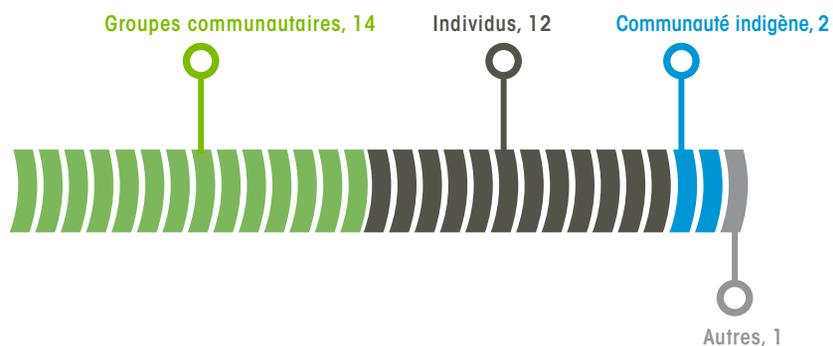


Les requêtes traitées cette année provenaient de 12 pays de la région, l'Argentine, la Colombie et le Brésil arrivant en tête. L'Argentine a représenté près de la moitié (10) des nouvelles requêtes reçues en 2021.

Source de tous les graphiques : MICI, système de gestion des requêtes

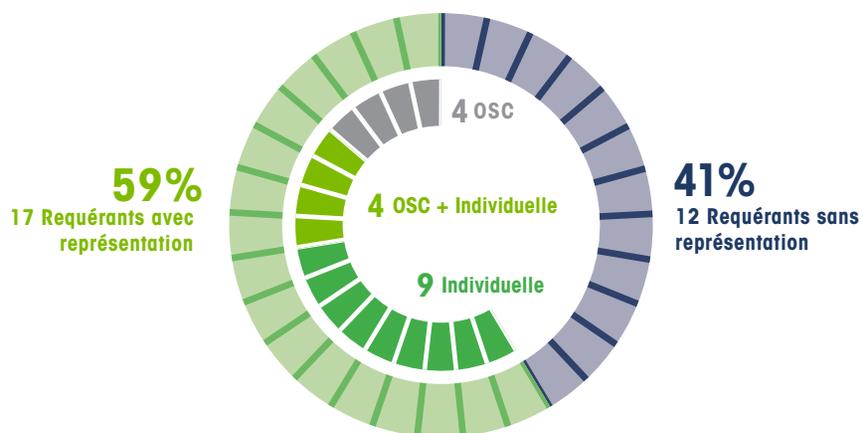
## Qui dépose les requêtes?

Portefeuille des requêtes 2021, par catégorie de requérant



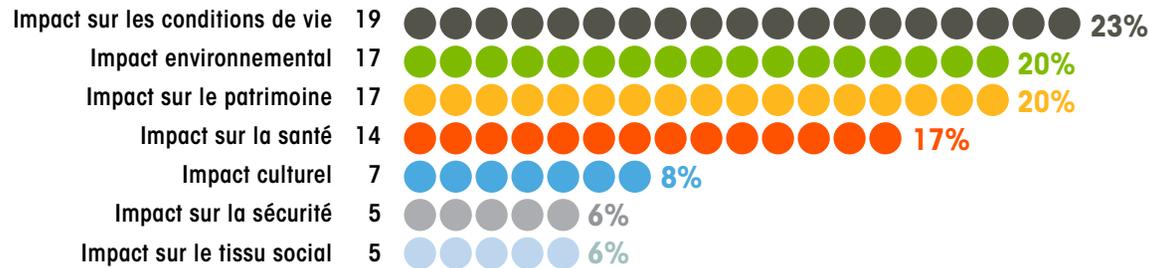
Les groupes communautaires, y compris deux requêtes de peuples indigènes, déposent la majorité des requêtes, par rapport au nombre de personnes qui le font à titre personnel.

Portefeuille des requêtes 2021, par mode de représentation utilisée



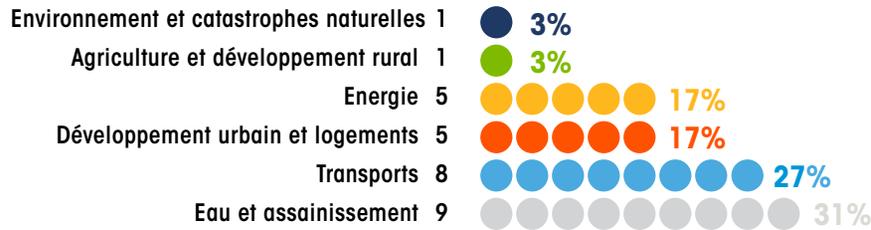
Dans 12 cas, les requérants ont soumis leur requête directement, tandis que dans les 17 autres (59 %), ils ont eu recours à un représentant. Les organisations de la société civile accompagnent 28 % des requêtes, suivant une tendance à la baisse depuis 2018.

## Quels types d'impacts sont allégués?



Les dommages allégués par les requérants sont très similaires à ceux des années précédentes, mais les allusions aux impacts environnementaux sont en augmentation, passant en deuxième position (20 %). Malgré cela, les impacts économiques négatifs – tels que ceux générés par la perte des moyens de subsistance et la détérioration des conditions de vie – restent les principaux dommages allégués (23 %).

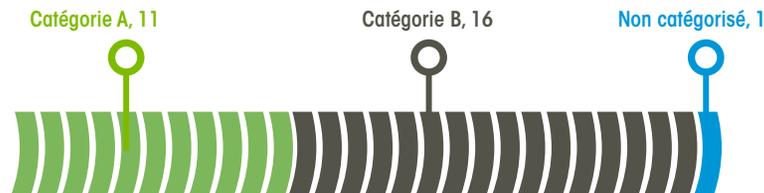
## De quels secteurs proviennent-ils?



Par secteur, les opérations générant le plus de requêtes sont l'eau et l'assainissement (9), les transports (8), le développement urbain et le logement (5) et l'énergie (5). Par rapport aux années précédentes, les projets liés à l'énergie et à l'environnement et aux catastrophes naturelles diminuent.

83 % des requêtes concernent des projets réalisés par des administrations publiques et seulement cinq (17 %) concernent des opérations relevant du secteur privé. BID Invest finance trois de ces opérations.

## De quelle catégorie environnementale s'agit-il?



Les opérations classées comme présentant un risque environnemental moyen (B) ont représenté la majorité (59 %) des requêtes traitées au cours de l'année. En revanche, les opérations ayant des impacts environnementaux et sociaux potentiellement plus importants ou ayant des implications profondes sur les ressources naturelles (catégorie A) ne représentent que 38 %.

# Traitement des requêtes présentant un risque de représailles

Le MICI adopte une politique de tolérance zéro pour tout type de représailles contre les individus et les organisations qui déposent des requêtes. Depuis 2020, le MICI s'est doté de [directives opérationnelles](#) pour faire face au risque de représailles dans l'ensemble de la gestion du Mécanisme : du traitement des requêtes aux actions de sensibilisation ou de formation.

En application des lignes directrices, le MICI a développé cette année des analyses précises du risque de représailles pour les 13 requêtes gérées par les phases. De plus, en raison des risques cernés dans ces analyses, des plans de réduction des représailles ont été élaborés pour deux requêtes, en coordination avec les requérants. Les deux plans sont documents actifs, qui sont régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des circonstances précises.

Il convient de noter que dans 16 sur les 29 requêtes traitées cette année (55 %), les requérants ont indiqué craindre des représailles pour avoir approché le MICI, et ont pour cela requis l'anonymat. Dans ces requêtes, le Mécanisme protège l'identité des requérants à toutes les étapes du processus. De plus, en cas de crainte de représailles, les personnes qui s'adressent à la MICI ne sont pas obligées de contacter l'équipe du projet, mais peuvent s'adresser directement au MICI et déposer leur requête avec toutes les garanties que leur identité sera protégée.



Depuis 2019, le MICI a promu le débat avec différents acteurs sur le risque de représailles dans la gestion des requêtes.

## Risque de représailles dans les requêtes traitées en 2021



## Collaboration avec d'autres organismes

En plus d'intégrer la perspective de représailles dans la gestion des requêtes, le MICI a collaboré à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe de la BID. À cet égard, cette année, le Mécanisme a partagé avec la Direction ses expériences lors d'un atelier spécialisé et a soumis des avis sur le projet de note pour la gestion des représailles en cours d'élaboration par la BID. Le MICI a également fait part de ses leçons apprises et de ses meilleures pratiques lors d'une session du Réseau des mécanismes de responsabilité indépendants (IAMnet).



Pour plus d'informations :

# La gestion en 2021, au cas par cas



# Cas gérés en Phase de Consultation

La Phase de Consultation a permis de traiter 10 requêtes : quatre nouvelles et six reçues les années précédentes.

## Réalisations de 2021

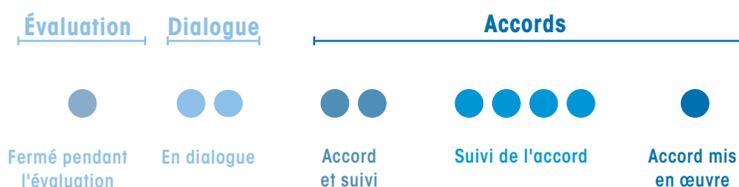
1 requête finalisée avec un respect total des accords

6 requêtes en situation de suivi des accords

2 accords conclus dans le cadre du processus de règlement des litiges

Tout au long de l'année :

- Une requête a été traitée après vérification que tous les points convenus entre les parties avaient été mis en œuvre de manière satisfaisante.
- Deux accords ont été obtenus par le biais du processus de résolution des différends du MICI. Les deux affaires sont maintenant dans l'étape de suivi des accords.
- Quatre autres requêtes sont encore au stade du suivi des accords.
- Deux requêtes sont encore en cours de dialogue entre les requérants, les gestionnaires de projets et les directions de la BID et de BID Invest.
- Une requête a été close pendant la phase d'évaluation parce que le projet n'était plus financé par la BID.



Signature de l'accord à Manamí, Equateur (avril 2019).



Route à Péage 4G - Ruta del Cacao, Colombie



Séance de dialogue à San Carlos de Bariloche, Argentine.

La requête porte sur la troisième phase du Projet spécial de cadastre et d'enregistrement foncier des terres rurales (PETT) pour attribuer des titres de propriété et un cadastre des exploitations rurales, en particulier sur la côte et dans la sierra du Pérou. Cette troisième étape renforcera les missions entreprises dans la deuxième étape, en ce qui concerne l'enregistrement des terrains et l'attribution des titres de propriété des communautés paysannes et indigènes, ainsi que les activités destinées à assurer la durabilité du cadastre rural.

La requête a été présentée par l'Association interethnique de développement de la forêt péruvienne (AIDSESP), au nom de 1 166 communautés indigènes de l'Amazonie péruvienne avec neuf organisations indigènes régionales. La requête allègue que l'exécution du projet causera des dommages irréparables aux peuples indigènes et que le projet violera leurs droits de propriété et d'utilisation des territoires indigènes en attribuant le titre de propriété aux colons en première instance. Ils allèguent également des dommages environnementaux et socio-économiques, tels que la déforestation de terres ancestrales, la dégradation des écosystèmes et la perte des moyens de subsistance des peuples indigènes, en raison du possible non-respect des politiques opérationnelles de l'Environnement, des Sauvegardes (OP-703) et des Peuples indigènes (OP-765).

### La gestion du MICI en 2021

Le Mécanisme a fait le suivi au cours de l'année 2021, en convoquant et en facilitant des réunions bilatérales et des réunions du comité de suivi de l'accord. À la fin de l'année, le PTRT3 n'avait réussi à titrer que 10 des 403 communautés indigènes concernées par le projet. La résiliation des contrats avec les sociétés de conseil chargées de cette tâche, lesquels ont expiré en

novembre 2020 et en janvier et août 2021, a été un des principaux facteurs qui a compliqué l'avancement du titrage. La résiliation de ces contrats a entraîné l'arrêt des travaux dans trois des quatre lots du projet. Enfin, en octobre, l'unité d'exécution (UEGPS) a indiqué qu'elle ne demanderait pas une nouvelle prolongation du prêt de la BID pour l'exécution du PTRT3, de sorte que le projet prendra fin en février 2022. Cela devrait donc empêcher le respect de l'accord facilité par le MICI.

### Les faits marquants

L'arrêt des activités sur le terrain dans les lots 1, 2 et 4 a considérablement affecté la capacité du projet à respecter l'accord facilité par le MICI. Ces trois lots représentent 98 % de l'objectif de titrage fixé par les communautés indigènes pour le PTRT3.

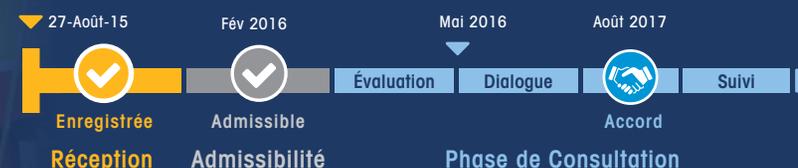
L'étude sur le trafic des terres que l'unité d'exécution a partagée dans le cadre des engagements de l'accord est de la plus haute importance pour AIDSESP, car elle fait la lumière sur les invasions de territoires indigènes en Amazonie péruvienne.

### LE PROJET

Opération de prêt : PE-L1026  
Secteur : Agriculture et développement rural  
Catégorie environnementale : A  
Financement de la BID : 40 000 000 USD



### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



La BID finance la construction du Parc industriel de Caracol (PIC), près des communes de Caracol, Limonade, Trou du Nord et Terrier Rouge, et le développement du nord d'Haïti par le biais de diverses opérations non remboursables, dans l'objectif d'encourager l'investissement privé et la création de nouveaux emplois.

Le *Kolektif Peyzan Tè Chabe* (Kolektif), composé d'environ 420 familles, a présenté la requête avec la représentation et le soutien d'*Accountability Counsel*, *Action Aid Haïti* et *AREDE*. La requête indique que la construction sans préavis de la barrière délimitant le périmètre du Parc leur empêche l'accès aux parcelles de terrain qui constituaient leurs moyens de subsistance. Ils allèguent que le processus de consultation a été mené tardivement, sur la base d'informations insuffisantes et avec des organisations qui ne les représentaient pas. Les requérants indiquent également que les montants compensatoires qu'ils ont fini par recevoir n'étaient pas suffisants et qu'ils se trouvent à présent dans des conditions précaires de subsistance. Ils soutiennent ne pas pouvoir assurer la sécurité alimentaire de leur famille en raison de la perte de revenus et que leurs enfants ont abandonné l'école parce qu'ils ne pouvaient pas payer les frais de scolarité. Les femmes affirment être particulièrement touchées par les conséquences négatives sur la cohésion familiale qu'a provoquées le déplacement pour motif économique.

### La gestion du MICI en 2021

Cette requête se trouve en étape de suivi des accords depuis décembre 2018. Au cours de l'année 2021, le MICI a facilité une réunion du comité de suivi, en format virtuel et en utilisant diverses solutions

technologiques pour permettre la participation des requérants par téléphone et l'interprétation entre le créole et le français. Le Mécanisme a également maintenu un contact permanent avec les parties à travers des réunions bilatérales par visioconférence et par téléphone pour suivre les progrès sur les différents points convenus, ainsi que pour identifier les défis et les mesures à prendre pour les relever.

Malgré les défis posés par la pandémie, l'engagement ferme de toutes les parties a permis de faire des avancées sur l'accès aux terres, qui était la seule mesure de soutien contemplée dans l'accord qui restait en suspens. En novembre, l'accès à la terre a été accordé à 13 familles requérantes.

La mise en œuvre des accords a été retardée par le contexte général du pays, marqué par l'instabilité politique résultant de l'assassinat du président et par les tremblements de terre et les tempêtes tropicales qui ont frappé Haïti. Néanmoins, les Parties ont déployé des efforts incessants pour surmonter ces difficultés et faire avancer la réalisation.

### Les faits marquants

La gestion à distance résultant de la pandémie de COVID 19 présente un défi logistique supplémentaire, car les requérants n'ont pas accès à l'Internet. Le MICI est chargé d'assurer la participation des candidats aux réunions virtuelles par téléphone depuis 2020, et a réussi en 2021 à simplifier le processus pour n'utiliser qu'une seule plateforme. La logistique de la traduction entre le créole et le français lors des réunions du comité de suivi a également été modifiée pour permettre une communication plus fluide.

#### LE PROJET

Opération d'investissement non remboursable : HA-L1055

Secteur : Développement urbain et logements

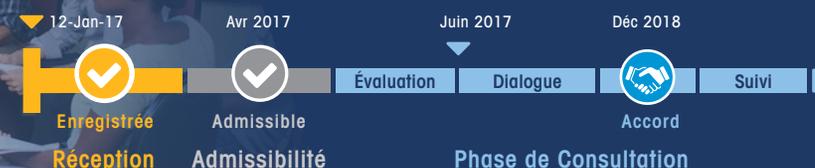
Catégorie environnementale : A (auparavant B)

Financement de la BID : 55 000 000 USD

Autres opérations : HA-L1076, HA-L1081, HA-L1091



#### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



La BID finance la reconstruction des infrastructures électriques de production et de distribution qui ont souffert du tremblement de terre le 16 avril 2016 dans les provinces d'Esmeraldas, Manabí et Santo Domingo en Équateur, au moyen d'un prêt pour ouvrages multiples.

Un groupe de 547 résidents de 8 communautés de la province de Manabí ont présenté leur requête par l'intermédiaire d'un représentant\*. Elle porte sur le déplacement de 9 km de ligne de répartition (LST) entre les villes de San Vicente et Jama et allègue le non-respect des politiques opérationnelles de la part de la Banque en raison de l'absence d'une étude d'impact environnemental et social, d'une évaluation incomplète des risques dans une zone fortement sismique et de l'absence de procédures de participation des citoyens. Les requérants allèguent que le nouvel emplacement des lignes électriques pourrait diminuer l'activité touristique dans la zone, qui représente une activité vitale pour eux. Ils allèguent également des répercussions négatives sur leur santé en raison de la proximité des lignes par rapport à des routes très fréquentées, ainsi que des répercussions environnementales affectant les oiseaux de la zone en raison des câbles.

\* Les requérants avaient initialement requis l'anonymat par crainte de représailles, mais au cours du processus, leurs craintes se sont dissipées et ils ont décidé de rendre leur identité publique.

### La gestion du MICI en 2021

Depuis 2019, le cas est au stade du suivi des accords. Après de nombreux retards dus à des difficultés contractuelles avec l'entreprise chargée des travaux, en septembre 2021, les travaux ayant pour but la remise en puissance et de maintenance du LST San Vicente-Jama, point central de l'accord, ont officiellement commencé. Selon le calendrier établi par l'entreprise de construction, l'ouvrage devrait être prêt à la fin du premier trimestre 2022.

### LE PROJET

Opération de prêt : EC-L1219

Secteur : Énergie

Catégorie environnementale : B

Financement de la BID : 60 000 000 USD



### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



La BID finance ce projet par le biais d'une opération de prêt d'un montant total de 30 000 000 USD, avec une contrepartie locale de 7,5 millions USD, pour soutenir la province de Río Negro dans le renforcement et la consolidation des secteurs productif et touristique. Le projet comprend l'amélioration de l'infrastructure urbaine de San Carlos de Bariloche et de Viedma par la piétonisation partielle des rues Mitre et Buenos Aires, pour revitaliser l'activité économique.

Les requérants sont 287 riverains et commerçants de la rue Mitre à San Carlos de Bariloche, qui allèguent que les travaux d'amélioration de la zone génèrent de fortes répercussions économiques, ainsi que des dommages potentiels ultérieurs en raison du changement des modes de transport et de la vocation de la rue Mitre. Les requérants ont en particulier fait valoir que la longue période de construction – estimée à 8 mois, mais qui durait depuis plus de 3 ans au moment de la requête – entraînait des répercussions sur les activités touristiques en empêchant la circulation normale des piétons et des véhicules ; de potentielles répercussions futures sur la propriété des requérants en raison du manque de collecteurs d'eaux pluviales ; et une diminution du nombre de places de stationnement. Les requérants ont également souligné une absence continue d'accès à l'information sur le chantier, ses délais d'exécution et les modifications de la circulation pour les travaux.

### La gestion du MICI en 2021

Depuis 2019, date à laquelle un accord a été conclu entre les parties, le MICI en assure le suivi de la mise en œuvre. Au cours de l'année 2021, le dernier des engagements en suspens a été réalisé : l'élaboration et la socialisation de l'étude de mobilité, avec la participation active des requérants. Tout au long de l'année, le Mécanisme a convoqué et facilité quatre séances

d'échange entre la municipalité de San Carlos de Bariloche, les requérants, l'équipe de consultants chargée de l'étude, ainsi que l'UPCEFE et la BID. Une fois l'étude terminée, la gestion de la requête a été clôturée, avec la réalisation de toutes les dispositions de l'accord.

### Les faits marquants

Un accord a été conclu en seulement 18 jours civils après que la requête a atteint la phase de consultation. Le processus de suivi de l'accord a duré 25 mois, la plupart du temps en situation de pandémie et par le biais de séances virtuelles. Le suivi constant de l'accord, par le biais de plus de 38 réunions bilatérales et plénières, a été un élément clé pour obtenir un résultat positif.

Parmi les principaux résultats de cet accord figure l'élaboration de l'étude de mobilité du centre de San Carlos de Bariloche, qui comprend des mesures visant à améliorer notamment l'accessibilité, la circulation, la gestion du stationnement et la mobilité durable. Toutes les parties prenantes ont apprécié l'espace de dialogue, d'apprentissage, de communication des informations et d'échange constructif facilité par le MICI, malgré les différentes visions. À cet égard, les requérants ont surtout souligné leur gratitude pour la possibilité qui leur était offerte de participer activement à la gestion du projet, en recherchant une synergie entre les spécialistes disposant de connaissances techniques et le savoir expérientiel des citoyens.

† In Memoriam. Pendant la préparation de ce rapport, nous avons appris le décès de Marcelo Ambrosi, l'un des requérants qui, au cours de la préparation de l'étude sur la mobilité, a fourni des contributions et des avis précieux pour le processus. Le MICI le remercie pour son dévouement et son engagement, et exprime sa profonde sympathie et sa solidarité à sa famille et à ses collègues requérants en cette période difficile.

### LE PROJET

Opération de prêt : AR-L1106

Secteur : **Transports**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **30 000 000 USD**



### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



Le programme, financé par la BID au moyen d'un prêt, a pour objectif de restaurer la qualité environnementale du bassin de la rivière Reconquista à travers la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée du bassin. Le plan privilège les investissements destinés à améliorer la gestion des déchets solides ; augmenter la couverture en réseaux d'eau potable, d'égouts et de traitement des eaux usées ; améliorer la connectivité et l'accès aux quartiers périphériques ; et renforcer la gestion opérationnelle du Comité du bassin de la rivière Reconquista.

La requête a été présentée par des résidents de diverses localités du bassin fluvial des provinces de Buenos Aires et de Tigre, qui allèguent que le programme n'a pas tenu compte des enjeux que présente le bassin en tant qu'unité territoriale ni de la capacité du corps récepteur du fleuve. À cet égard, ils dénoncent la forte contamination et les impacts négatifs sur la qualité de vie et la santé des habitants du bassin inférieur, qui pourraient s'aggraver si la contamination industrielle et la pollution par les eaux usées ne sont pas prises en compte. Ils font également état des effets de la construction du canal Aliviador/bassin national d'aviron du fait de la modification de la dynamique hydrique et de la transformation du Delta en destination finale d'eaux fortement polluées. Par ailleurs, ils indiquent une absence d'accès aux informations pertinentes, ainsi qu'une absence de consultations et d'instances de participation pour la population touchée.

### La gestion du MICI en 2021

Le cas est en phase de suivi des accords conclus depuis novembre 2019. En 2021, le MICI a facilité trois réunions du comité de suivi et trois réunions du groupe de travail pour la mise en œuvre du premier point de l'accord, qui porte sur la recherche de mesures pour atténuer la contamination des îles

du delta du Paraná (San Fernando et Tigre). Malgré les efforts des parties, la mise en œuvre de ce premier point se heurte à des difficultés majeures.

L'accord prévoyait également des prélèvements en mars et en mai pour mesurer la qualité de l'eau des rivières Reconquista et Luján. Les résultats ont été communiqués aux requérants. Le programme de gestion des effluents liquides a également continué à faire des progrès avec le développement industriel et les requérants ont été mis au courant des entreprises qui adhèrent à ce programme.

Le changement soudain du ministre provincial des infrastructures en fin septembre a entraîné un changement d'interlocuteur de l'organisme de mise en œuvre et des retards dans le processus. Le soutien de la BID et des responsables de l'organisme de mise en œuvre a été crucial pour faciliter cette transition.

### Les faits marquants

Le MICI a introduit un changement méthodologique qui a consisté à créer un groupe de travail pour prévenir des dégâts et réaliser des progrès sur le premier point de l'accord, qui était au cœur du cas. En plus de se concentrer exclusivement sur cette question, les séances ont été organisées plus fréquemment, avec un format plus court et moins de participants, ce qui a permis de dynamiser la recherche de solutions.

#### LE PROJET

Opération de prêt d'ouvrages multiples : AR-L1121

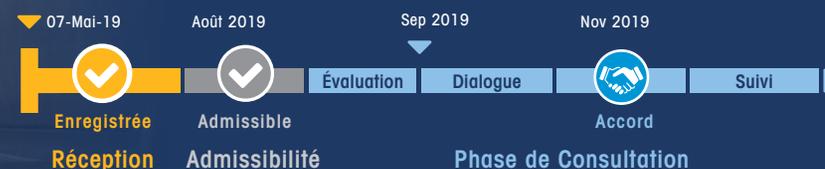
Secteur : Eau et assainissement

Catégorie environnementale : A

Financement de la BID : 230 000 000 USD



#### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



IDB Invest finance le projet de concession Bucaramanga-Barrancabermeja-Yondó, qui fait partie de la deuxième vague de la quatrième génération de concessions (programme 4G) promue par l'Agence nationale de infrastructures de Colombie dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ce projet a pour objectif de construire une interconnexion routière entre la ville de Bucaramanga et l'ouest du département de Santander, la municipalité de Yondó (Antioquia) et la concession Ruta del Sol II.

Par le biais de la *Veeduría Ciudadana de la Ruta del Cacao VCRC-4G*, diverses communautés de la zone d'influence du projet ont déposé une requête pour dommages environnementaux potentiels dus à la contamination des masses d'eau, du sol et de l'air, ainsi que de la flore et de la faune locales, qui seraient liés à la construction et à l'exploitation ultérieure de la voie. De plus, elles allèguent notamment des dommages aux habitations et aux terrains, des dommages économiques aux commerçants qui travaillent le long de la route ainsi que l'absence d'indemnisation adéquate des propriétaires touchés par le projet.

## La gestion du MICI en 2021

Dans le cadre de la phase de consultation menée en 2021, les parties ont effectué des visites conjointes sur le terrain pour examiner les allégations présentées et rechercher des solutions innovantes. L'équipe du MICI n'ayant pas pu être présente à ces séances en raison de la pandémie de COVID, il a été convenu de prendre des photos et des vidéos pour documenter les activités et les résultats. À cet égard, un accord partiel a été conclu concernant les allégations de dommages causés aux habitations et aux terrains.

Ainsi, sur la liste initiale des sept questions à traiter, des accords partiels ont déjà été trouvés pour deux d'entre elles : la sécurité routière et les habitations et terrains. Le MICI continue à faciliter l'espace de dialogue et à promouvoir le respect des engagements pris. En août 2021, le Conseil d'administration a approuvé une extension du délai du processus de consultation.

## Les faits marquants

Il s'agit du premier cas de projet financé par IDB Invest où la phase de consultation a débouché sur un processus de dialogue structuré et facilité. Comme l'ensemble du processus de dialogue est mené virtuellement en raison de la pandémie de COVID, les parties n'ont pas eu l'occasion de se rencontrer en face à face dans l'espace MICI depuis le début de la phase de consultation. Malgré cela, des accords partiels qui visent à renforcer l'espace de dialogue et à instaurer la confiance entre les parties ont été conclus. Le respect de ces engagements partiels sera fondamental pour la continuité du dossier et les possibilités de parvenir à un accord final.

### LE PROJET

Opération de prêt : 12252-01

Secteur : Transports

Catégorie environnementale : A

Financement de BID Invest :

375 000 000 000 COP



### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



La BID soutient le « Plan de réaménagement et de réhabilitation du terrain comprenant l'hôpital universitaire Eva Perón et le foyer-école Juan Domingo Perón » à Granadero Baigorria, dans la province de Santa Fe, en Argentine, par le biais d'un prêt pour le « Programme de développement des zones métropolitaines de l'arrière-pays II ». Le projet consiste en la mise en valeur et la réhabilitation d'un terrain urbain de 53 hectares située au centre-ville, qui présente une valeur historique, urbaine et environnementale. Les travaux comprennent, notamment, des infrastructures d'eau, d'égouts, de gaz et d'électricité, l'éclairage public, le mobilier urbain, la création de réservoirs d'eau de pluie et le boisement d'espaces verts.

En février 2021, 81 résidents de la ville, qui ont requis l'anonymat, ont déposé une plainte auprès du MICI pour des potentiels impacts négatifs du complexe sur l'environnement, la santé et le patrimoine historique. Selon les requérants, ces impacts n'ont pas été correctement déterminés avant l'intervention dans la zone, et aucun processus adéquat de consultation, d'information et de communication publique n'a été mené auprès de la population touchée.

### La gestion du MICI en 2021

La requête a été enregistrée le 16 février et déclarée admissible le 27 mai, date à laquelle elle est passée en phase de consultation à la demande des requérants. Au cours de l'évaluation initiale, le MICI a établi que les conditions étaient réunies pour lancer un processus de résolution des différends litiges et a convenu avec les parties concernées des aspects tels que l'ordre du jour, les questions à traiter et la fréquence des séances.

Pendant le processus de consultation, le MICI a convoqué et facilité douze réunions bilatérales entre les parties et trois séances de dialogue, en plus de 32 appels téléphoniques sur les questions relatives à la requête pour maintenir un contact permanent avec tous les intervenants. Sur la base des progrès successifs réalisés lors de ces réunions, les parties sont parvenues, le 23 août, à un accord comportant différentes mesures visant à résoudre les problèmes présentés dans la requête. Parmi les mesures les plus pertinentes, citons la participation de la collectivité au Consortium d'administration du terrain; sa classification en tant qu'espace vert public doté d'équipements appartenant à l'État pour une utilisation sportive, récréative ou culturelle, et assorti d'une interdiction d'utilisation résidentielle privée; l'augmentation du nombre d'arbres à 800; l'installation de panneaux de signalisation et de ralentisseurs; et la réduction du nombre de visiteurs à l'accès principal du complexe. En décembre, le Mécanisme a convoqué et facilité la première réunion de suivi de la requête.

### Les faits marquants

Il s'agit du premier cas où l'ensemble du processus d'admissibilité de consultation et de suivi est exclusivement virtuel, y compris, pour la première fois, un accord signé numériquement. Malgré les défis posés par la virtualité, le processus a pu avancer grâce à l'engagement des parties.

Même si le MICI ne pouvait pas effectuer des visites sur place, des représentants des requérants, du BID et de l'organisme d'exécution ont visité le complexe pour observer l'avancement de la mise en œuvre du projet et résoudre d'éventuelles préoccupations.

### LE PROJET

Opération de prêt : AR-L1243

Secteur : Développement urbain et logements

Catégorie environnementale : B

Financement de la BID : 40 000 000 USD



### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



Cette requête a été déposée par un groupe de 46 résidents de Dina Huapi, dans la province de Río Negro, en Argentine, qui ont requis l'anonymat par crainte de représailles. La requête allègue des dommages potentiels à l'environnement, à la santé et aux biens découlant de la construction et de l'exploitation d'un système de collecte et de traitement des eaux usées.

Concrètement, ils craignent que les rivières et lacs et les berges et plages de la région, qui sont utilisés pour l'approvisionnement en eau potable et les activités de loisirs, ne soient contaminés par des rejets bruts. Les requérants affirment que l'étude des impacts environnementaux serait incomplète, car elle ne détermine pas exactement la zone touchée et ses répercussions environnementales sur les zones protégées et les écosystèmes vulnérables. Ils allèguent également des déficiences dans le processus d'information et de consultation, ainsi que des dommages potentiels à la propriété privée.

Cette opération fait partie d'un programme financé par la BID et exécuté par l'Ente Nacional de Obras Hídricas de Saneamiento (ENOHSA).

### La gestion du MICI en 2021

La requête a été enregistrée en juin et déclarée admissible en août. Conformément à la requête initiale, la requête est passée à la phase de consultation, qui a permis de tenir des réunions avec les requérants, la BID et l'ENOHSA. Dans ce processus, les requérants ont indiqué qu'il n'y avait, jusqu'à présent, aucune option préférée pour l'ensemble des requérants. La BID a fait savoir que le projet en question n'avait pas encore été déclaré éligible pour recevoir un financement du programme et que, pour l'obtenir, la proposition finale, en plus d'être techniquement, juridiquement, économiquement, financièrement et écologiquement viable, devait bénéficier d'un degré d'acceptabilité sociale élevé.

En septembre, l'ENOHSA a décidé de ne pas demander de financement à la BID pour ce projet, car l'option technique la plus viable n'avait pas obtenu le degré d'acceptabilité sociale élevé voulu et avait suscité des objections de la municipalité de Dina Huapi et des voisins de la communauté.

En l'absence d'un projet financé par la Banque qui pourrait causer le préjudice allégué dans la requête, le MICI a estimé qu'il n'y avait plus rien à faire et a mis fin au traitement de la requête.

### LE PROJET

Opération de prêt : **AR-L1289**

Secteur : **Eau et assainissement**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **200 000 000 USD**



### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



Le projet « *Ecoparque Ambiental de Chascomús* » vise à assainir et à fermer la décharge de Chascomús située dans la province de Buenos Aires, en Argentine, et à construire un écocentre destiné à assurer une récupération maximale des matériaux et une élimination minimale des déchets. La BID finance un prêt de 150 millions USD sur un projet de 187 millions USD.

En juillet 2021, 30 résidents de Chascomús, qui ont requis l’anonymat, ont déposé une requête pour de potentiels dommages environnementaux à la communauté, à la santé ainsi qu’à leur patrimoine et leur économie, avec une incidence différenciée sur les moyens de subsistance de certaines productrices, agricultrices et éleveuses. Leurs principales préoccupations portent sur la capacité de drainage du terrain où il est prévu de construire l’écocentre, la contamination possible du système de zones humides de la région, la pollution des puits d’eau et la perte potentielle de valeur et de la capacité de production des terrains voisins, ainsi que les répercussions potentielles sur la faune naturelle.

### La gestion du MICI en 2021

Le 28 septembre, après avoir déterminé que la requête était admissible le MICI a entamé la phase d’évaluation de la faisabilité d’un processus de résolution des différends. Cette phase a permis d’examiner les pièces du dossier et d’organiser cinq réunions bilatérales, toujours virtuelles, pour bien comprendre le contexte et les positions des différentes parties, et pour cerner les questions essentielles et les préférences méthodologiques qui pourraient faire partie du processus de consultation. Cette analyse a déterminé que des conditions favorables existaient et en novembre, le

processus de dialogue a commencé, avec une première réunion d’échange entre les parties en décembre.

### Les faits marquants

Ce projet est réalisé selon le principe du marché à responsabilité unique. Par conséquent, l’étude des impacts environnementaux et sociaux (EIES) et le plan de gestion environnementale et sociale n’ont pas encore été réalisés. Face à cette situation, le MICI a conçu un processus en deux étapes : une première étape de dialogue pour contribuer à la préparation d’une EIES robuste qui intègre et analyse les questions sociales et environnementales alléguées par les requérants; et une éventuelle seconde étape au cours de laquelle un dialogue de fond peut être instauré, sur la base des résultats de l’EIES et des consultations, pour répondre aux préoccupations présentées dans la requête.

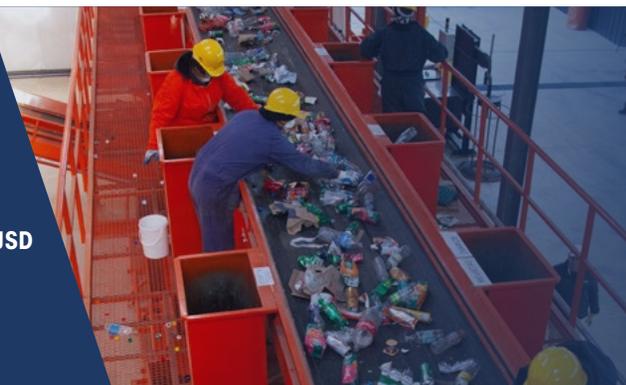
### LE PROJET

Opération de prêt : **AR-L1151**

Secteur : **Eau et assainissement**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **150 000 000 USD**



### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



L'objectif précis du programme Red Vial Cantonal II, financé par la BID, est l'amélioration du réseau routier cantonal, par des interventions de réhabilitation et d'entretien intégrant des adaptations au changement climatique, qui se traduiront par une réduction du temps de trajet et des coûts d'exploitation et par le renforcement des institutions responsables de la gestion du réseau routier.

Un groupe de 28 résidents du canton de Buenos Aires, province de Puntarenas, Costa Rica, a présenté cette requête liée à la mise en œuvre de deux projets dans le cadre du programme. Plus précisément, la requête présente les impacts du programme sur leurs conditions de vie en raison des répercussions sur les routes d'accès aux territoires indigènes de Salitre et d'Ujarrás, et sur d'autres routes du réseau routier du canton; les impacts socio-environnementaux résultant de l'installation d'un brise-matériaux; et le manque d'information publique et de mécanismes d'assistance à la communauté.

### La gestion du MICI en 2021

La requête a été enregistrée le 12 août et déclarée admissible le 5 novembre, suite à l'examen d'admissibilité et à l'analyse des allégations et des pièces du dossier fournies par l'équipe du projet. Le dossier est passé à la phase de consultation, ce qui a permis d'entamer le processus d'évaluation et de dialogue. Un aspect essentiel de la conception du processus de résolution des différends était que toutes les parties s'engageaient à protéger l'espace de dialogue de l'influence des dynamiques politiques et des dossiers ouverts devant d'autres instances.

L'équipe du MICI a organisé sept réunions bilatérales avec les parties et trois séances de dialogue sur une période de deux semaines. À la suite de ce dialogue collaboratif, un accord a été conclu le 14 décembre entre le ministère des Travaux Publics et des Transports du Costa Rica, la direction de la BID et le représentant des requérants. L'accord établit un ensemble de mesures pour la réhabilitation et la réfection ultérieure des routes d'accès aux territoires indigènes et des autres routes du Réseau Routier Cantonal de Buenos Aires. Le processus a également impliqué la participation de la *Defensoría de los Habitantes de la República* (le bureau de l'Ombudsman de la République), qui, en tant qu'observateur, a observé l'effort conjoint qui a conduit à un accord protégeant les intérêts de toutes les parties.

La requête entre dans sa phase de suivi, qui devrait s'achever en 2022.

### Les faits marquants

Grâce à l'engagement des parties, un accord a été trouvé en seulement deux semaines de dialogue – le délai le plus court de tous les processus à distance gérés par la phase de consultation.

#### LE PROJET

Opération de prêt : CR-L1065

Secteur : Transports

Catégorie environnementale : B

Financement de la BID : 144 036 000 USD



#### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



# Cas gérés en Phase de Vérification de la Conformité

La Phase de Vérification de la Conformité a permis de traiter deux requêtes liées aux projets de la BID et deux autres liées à BID Invest.

## Réalisations de 2021

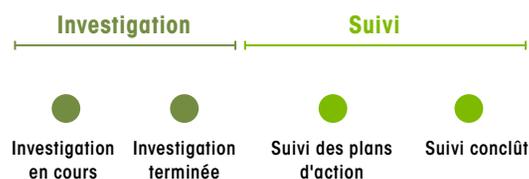
1 enquête terminée, maintenant en phase de suivi du plan d'action

1 requête close lors de la phase de suivi

1 recherche en cours

Au cours de l'année :

- Une requête a été traitée l'enquête relative à deux projets hydroélectriques au fil de l'eau dans le nord de Huehuetenango, au Guatemala ([MICI-CII-GU-2018-0136](#)) a été achevée et soumise. Sur la base de ses résultats, le Conseil d'administration a demandé à BID Invest de fournir un plan d'action pour répondre aux recommandations de la MICI.
- Reste ouverte l'enquête sur la requête concernant le projet hydroélectrique d'ltuango en Colombie ([MICI-CII-CO-2018-0133](#)).
- Le suivi du plan d'action sur le projet hydroélectrique d'Alto Maipo au Chili ([MICI-BID-CH-2017-0115](#)) est en cours.
- Enfin, en mai, s'est achevé le suivi du projet « Réaménagement, Modernisation des Transports Publics Métropolitaines et Services Gouvernementaux », connu sous le nom de Métrobus ([MICI-BID-PR-2016-0101](#)), au Paraguay.



Réunion d'étape d'admissibilité, Guatemala (janvier 2019)



Asunción, Paraguay.



Alto Maipo, Chili.

La BID soutient l'aménagement et l'amélioration de l'infrastructure urbaine et des transports à Asunción par le biais de plusieurs opérations de prêt et de financements non remboursables. Le premier objectif est de revitaliser la zone centrale d'Asunción par la mise en place de voies piétonnes et de pistes cyclables, la rénovation et la création de parcs, la construction d'ouvrages d'assainissement des eaux pluviales et d'égouts et la construction d'un édifice pour permettre à l'État de fournir des services publics. Le second objectif est de mettre en place un système de transports publics intégré et efficace entre San Lorenzo et Asunción.

Les requérants sont 11 commerçants du Marché 4, situé près du tracé du Métrobus, qui allèguent des répercussions négatives sur les résidents en raison de la construction du Métrobus, du manque de transparence concernant le projet et du fait que le projet ne dispose pas d'une conception finale et d'une étude de faisabilité technico-économique.

### La gestion du MICI en 2021

En octobre 2020, le Conseil d'administration a approuvé le plan d'action soumis par la direction de la BID pour répondre aux recommandations de vérification de la conformité approuvées en 2018. En avril 2021, le MICI a clôturé ce dossier sous conditions sans pouvoir assurer le suivi du plan d'action après l'achèvement du volet faisant l'objet de cette requête. Le retard de deux ans dans l'élaboration du plan d'action, ajouté au temps nécessaire au traitement du dossier, a fait naître une frustration chez les requérants qui, de leur point de vue, ne voient pas se traduire par des résultats concrets le temps et les efforts investis dans le traitement du cas.

### Les faits marquants

**Renforcement des garanties de la Banque.** L'enquête a mis en évidence une lacune dans les politiques opérationnelles de la BID pour traiter le déplacement pour motif économique des commerçants. Suite à la recommandation du MICI, la BID a inscrit le déplacement pour motif économique dans son nouveau cadre de politique environnementale et sociale. Ainsi, le traitement de cette requête a contribué au renforcement institutionnel et à la durabilité des projets de la BID.

**Des changements pour assurer une remédiation plus efficace.** Il s'agit du premier cas dans laquelle la Commission a chargé le MICI d'assurer le suivi du plan d'action pour répondre aux recommandations de l'enquête. Les retards dans l'élaboration de ce plan et les modifications apportées au projet à la suite de l'enquête ont posé de sérieuses contraintes sur la faisabilité finale du plan d'action et son suivi par le MICI. Fort de cet apprentissage, le Mécanisme a introduit des recommandations et des échéances précises dans les enquêtes ultérieures.

### LE PROJET

Opération de prêt : PR-L1044

Secteur : **Transports**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **125 000 000 USD**





### Trois aspects pertinents de l'enquête

- **Préparation complète et en temps voulu des évaluations environnementales et sociales.** L'absence d'une évaluation complète des risques et des répercussions et de ses mesures de gestion par la BID, réalisée presque parallèlement au début des travaux, a entraîné des retards dans l'élaboration du projet, occasionné des coûts supplémentaires et nécessité un délai supplémentaire pour remédier aux lacunes recensées.
- **Consultations significatives.** Le processus de consultation n'a pas été mené avec toutes les assurances offertes par les garanties de la BID, car les commerçants locaux n'ont pas été reconnus comme des parties touchées par le déplacement pour motif économique dès le début du cycle du projet. L'absence de processus de participation et de consultation véritables avec toutes les parties prenantes a entraîné une dynamique de méfiance, de rejet et d'opposition sociale au projet. De plus, dans les espaces de consultation, il est aussi important d'informer sur les avantages du projet que d'expliquer correctement ses répercussions potentielles et les mesures de gestion.
- **Supervision de la BID.** L'accompagnement des emprunteurs par la BID est nécessaire pour fournir une capacité technique permettant de garantir le respect des politiques opérationnelles à toutes les étapes du cycle du projet et est fondamental pour la valeur ajoutée de la Banque lorsqu'elle finance des opérations dans la région.

La BID finance la construction, l'exploitation et l'entretien de deux centrales hydroélectriques de 531 MW dans la zone de San José del Maipo, à environ 48 km de Santiago du Chili. Les centrales devraient servir à capter l'eau des bassins des affluents du río Maipo, des rivières Yeso, Volcán et Colorado, pour ensuite retourner l'eau au río Maipo au moyen de la construction de tunnels sur 70 km dans la cordillère des Andes. Au moment du dépôt de la requête, le projet était financé par l'OPIC, l'IFC et d'autres institutions financières internationales.

Les requérants habitent et travaillent principalement dans la commune de San José del Maipo, représentés par la Coordination citoyenne No Alto Maipo et l'organisation Écosystèmes avec l'accompagnement du Centre international de droit environnemental (CIEL). Les requérants allèguent qu'ils subissent des impacts négatifs sur leurs moyens de subsistance et leur situation économique, et que l'insécurité dans la région a augmenté. Ils soulignent que les répercussions du Projet n'ont pas été entièrement évaluées et qu'aucune méthode d'atténuation adéquate n'a été proposée. Ils soulignent également que la présence de touristes dans la région a diminué en raison de l'augmentation du trafic routier.

D'autre part, ils font valoir de possibles dommages environnementaux liés aux opérations futures du projet, principalement en raison de répercussions négatives sur la disponibilité de l'eau et le volume des cours d'eau concernés. Ils allèguent que les dommages décrits seraient le résultat du non-respect de plusieurs politiques opérationnelles et demandent que le MICI mène une vérification de la conformité.

### La gestion du MICI en 2021

En octobre 2020, la direction de la BID a présenté son plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le MICI dans le rapport de vérification de la conformité, qui a été approuvé par le conseil exécutif en juin 2020.

En juillet 2021, le MICI a finalisé le plan de suivi qui comprend les activités du plan d'action, les livrables, les dates, les indicateurs, les méthodes de vérification et un calendrier annuel. Au cours du second semestre, la direction du Groupe de la BID a fourni des documents faisant état de ses progrès dans la mise en œuvre du plan d'action.

Au cours du processus de suivi, le MICI a rencontré à plusieurs reprises les parties pour recevoir des informations actualisées et analyser la réalisation des activités établies dans le plan d'action afin de remettre le projet sur les rails.

### LE PROJET

Opération de prêt : CH-L1067

Secteur : Énergie

Catégorie environnementale : A

Financement de la BID : 200 000 000 USD



### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



\* La préparation du plan d'action est de la responsabilité de la BID et de BID Invest.



### Les faits marquants

Il s'agit du premier plan de suivi réalisé par le MICI dans la phase de vérification de la conformité.

Dans ce cas, le MICI a identifié des possibilités d'amélioration dans la communication avec la direction de la Banque afin que son plan d'action réponde efficacement à toutes les recommandations de la vérification de la conformité. Cette leçon apprise a servi à améliorer et à renforcer le développement des futurs plans d'action.

La centrale hydroélectrique d'Ituango, actuellement en construction, est un projet de production d'électricité de 2 400 MW visant à exploiter le débit du fleuve Cauca dans sa partie médiane, dans le département d'Antioquia, à environ 170 km de Medellín. IDB Invest finance le projet par le biais d'une opération de prêt aux entreprises depuis 2016. En avril 2018, ce projet a fait face à une situation d'urgence, en raison de coulées de boues et de l'obstruction de tunnels, qui continue de demander l'attention de l'entreprise de construction, sous la supervision de BID Invest.

Un groupe de 477 résidents de 9 municipalités (Briceño, Ituango, Toledo, Peque, Sabanalarga, Valdivia, Caucaasia, San Andrés de Cuerquia et Sopetrán) du département d'Antioquia, en Colombie, a approché le MICI, représenté par l'organisation *Movimiento Ríos Vivos Antioquia* et accompagné par trois organisations de la société civile : le Centre international de droit environnemental (CIEL), l'Association interaméricaine de défense de l'environnement (AIDA) et l'International Accountability Project (IAP).

La requête allègue des préjudices actuels et potentiels dans le cadre des étapes de construction et d'exploitation du projet, en lien avec l'identification de la zone concernée du projet et de la population affectée; la détermination et la gestion des impacts sociaux et environnementaux ; l'augmentation des conflits, de l'insécurité et des violences dans la zone du projet et des répercussions différenciées sur les femmes; l'absence de consultation publique et de modalités de participation adéquates et l'absence de plans de réinstallation ou de compensation adéquats suite au déplacement physique ou économique. Ils invoquent également une aggravation de la situation d'urgence apparue en avril 2018, ayant conduit à la survenance de nouveaux

préjudices aussi bien en amont qu'en aval du barrage, ainsi qu'une gestion des répercussions et une information inadéquate de la part d'EPM.

### La gestion du MICI en 2021

L'enquête sur le cas, qui a commencé en février 2020 avec la formation du groupe d'experts, a continué à progresser au cours de l'année 2021. La pandémie a forcé le report de la mission sur le terrain, initialement prévue pour avril 2020, et depuis lors, l'équipe de la phase a avancé dans l'analyse des documents, la vérification des informations, et les réunions et communications avec les parties pour la clarification, la recherche et l'accès aux informations pertinentes. Entre août et décembre 2021, le groupe d'experts a fait avancer l'enquête par une série d'entretiens virtuels qui a débuté en 2020 et a progressé avec divers livrables afin de terminer l'enquête en 2022.

Pour sa part, le Groupe BID et Empresas Públicas de Medellín (EPM) ont accepté un prépaiement volontaire des fonds déboursés pour le financement du projet. Ce prépaiement a été exécuté en décembre 2021 et ne change pas le cours de l'enquête qui se poursuit.

## LE PROJET

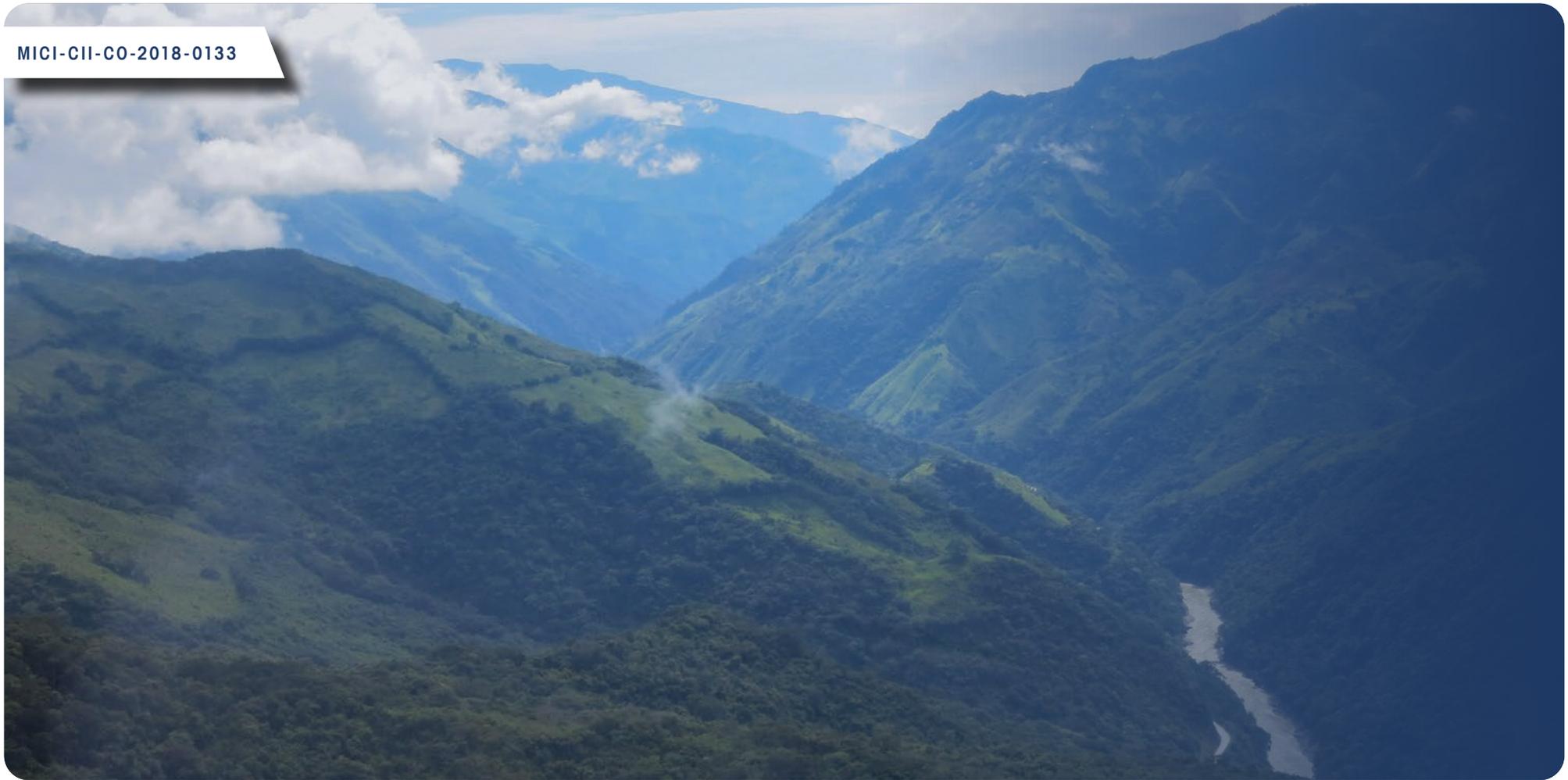
Opération de prêt d'entreprise : 11794-04

Secteur : Energie

Catégorie environnementale : A

Financement de BID Invest : 1 000 000 000 USD





## Les faits marquants

Dans ce cas, étant donné la complexité des circonstances sur le terrain, le MICI s'est efforcé de maintenir le contact avec les requérants et d'adapter la gestion de la requête aux restrictions imposées par la COVID-19. Pendant toute l'année 2021, de multiples réunions virtuelles ont été organisées avec les requérants, le groupe d'experts et l'équipe du projet IDB Invest à l'aide d'outils technologiques accessibles à toutes les parties prenantes.

Les requérants ont réitéré au cours de l'année leur crainte croissante de représailles, compte tenu, disent-ils, de leur opposition publique au projet et du dépôt de la requête. Ils ont souligné en particulier la situation de violence et les attaques contre les défenseurs des droits humains dans la

zone où est en train d'être construite la centrale hydroélectrique. Au cours de l'année 2021, plusieurs réunions ont été organisées avec les requérants et leurs représentants afin d'obtenir des informations de première main sur la situation de la violence sur le terrain, qui, selon eux, a été exacerbée par les diverses manifestations publiques de rejet du projet.

De plus, conformément aux [lignes directrices du MICI visant à traiter le risque de représailles](#), la phase a mis à jour le plan de réduction de ce risque, qui a été élaboré conjointement avec les requérants après de multiples réunions et des propositions soumises en octobre par leurs représentants.

Le projet consiste en la construction et l'exploitation de deux centrales hydroélectriques au fil de l'eau : Generadora San Mateo S.A. (GSM) et Generadora San Andrés S.A. (GSA), financées par deux opérations de prêt de BID Invest. GSM prévoit d'utiliser les rivières Negro et Pojom, et GSA utilisera les rivières Primavera, Varsovia et Palmira. Les deux projets sont situés dans la municipalité de San Mateo de Ixtatán, dans le département de Huehuetenango, au Guatemala.

La requête a été présentée par des résidents de 5 communautés (Ixquisis, Bella Linda, Yulchen Frontera, Nuevo San Mateo et Pojom) de la microrégion d'Ixquisis, qui ont requis l'anonymat par crainte de représailles et sont représentés par le *Gobierno Plurinacional Q'anjob'ál, Popti, Chuj, Akateko y Mestizo*. Ils sont également soutenus par l'Association interaméricaine de défense de l'environnement (AIDA) et la Plateforme internationale contre l'impunité.

Des manquements aux obligations de diligence raisonnable et de supervision de la part de BID Invest sont allégués dans la requête : absence d'une évaluation complète des répercussions environnementales et sociales ; manque de procédures de consultation préalables tenant compte des préjudices causés aux intérêts et aux territoires des communautés indigènes et manque de procédures adéquates pour l'accès aux informations. Les requérants font également état de répercussions environnementales sur les masses d'eau qui toucheraient les activités domestiques et agricoles des communautés, ainsi que de répercussions sur la culture et le mode de vie traditionnel des peuples indigènes de la région, avec des répercussions différenciées selon le sexe.

De plus, la requête décrit une grave situation d'insécurité, l'effondrement du tissu familial et communautaire, ainsi qu'une situation de violence et de représailles à l'encontre des opposants aux projets, en raison d'un climat de confrontation qui, selon les requérants, résulte de la construction des barrages hydroélectriques.

### La gestion du MICI en 2021

En juillet, le MICI a finalisé le rapport de vérification de la conformité, qui a constaté aussi bien le respect que le non-respect de la mise en œuvre des politiques opérationnelles d'IDB Invest dans huit domaines, notamment en ce qui concerne l'identité des peuples indigènes, la perspective de genre et le niveau de conflictualité dans la région. Sur la base des résultats, le MICI a présenté 29 recommandations qui comprennent des mesures correctives précises pour remettre les projets en conformité, et des mesures institutionnelles pour renforcer les politiques opérationnelles d'IDB Invest.

Le MICI finalise actuellement les traductions du rapport dans les langues mayas Chuj et Q'anjob'ál pour les rendre accessibles aux communautés de la zone du projet.

Le Conseil d'administration a approuvé les recommandations en septembre et a demandé un plan d'action à IDB Invest, dont le MICI assurera le suivi. Le MICI a rencontré BID Invest pendant l'élaboration de ce plan et a maintenu une communication constante avec les requérants.

### LE PROJET

Opération de prêt : **GU3794A-01, GU3798A-01**

Secteur : **Energie**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de BID Invest :

**7 000 000 et 6 000 000 USD**

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE



\* La préparation du plan d'action est de la responsabilité de BID Invest.



### Trois aspects pertinents de l'enquête

- **Peuples Indigènes.** Les garanties concernant précisément les peuples indigènes n'ont pas été déclenchées, car la population directement touchée est considérée comme étant à majorité non indigène, malgré les informations existantes indiquant le contraire.
- **Genre.** Des répercussions potentielles différenciées selon le sexe n'ont pas été relevées, bien qu'il y ait des indications selon lesquelles les pratiques traditionnelles des femmes pourraient être touchées de manière différenciée ou aggravée. Par exemple, on n'a pas considéré que la présence de travailleurs étrangers, de policiers et de militaires pouvait avoir un effet négatif sur l'utilisation ancestrale des rivières et des sources par les femmes et sur leur vision de la nature.
- **Sécurité.** Les risques précis de violence que les projets pourraient induire pour les communautés, dans une zone où le contexte historique d'insécurité et de polarisation présente de multiples causes sous-jacentes, n'ont pas été évalués de manière adéquate.

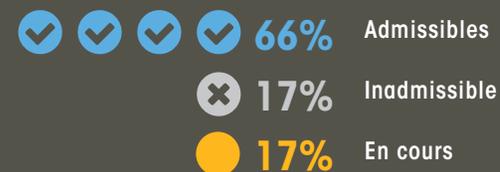
### Les faits marquants

Le MICI a introduit, pour la première fois, une recommandation visant à garantir que si BID Invest décidait de se retirer des projets, sa sortie des opérations se ferait de manière responsable. Dans ce cas, BID Invest devra préparer, en consultation avec les communautés, un plan de transition guidé par les principes de non-nuisance, de transparence et de responsabilité.

# Requêtes gérées en l'étape d'admissibilité

Les six requêtes enregistrées en 2021 sont passées au l'étape d'admissibilité, où le MICI analyse en détail les questions soulevées et recueille des informations supplémentaires auprès des requérants et des gestionnaires de projet, qui peuvent exposer leur point de vue sur les questions formulées dans la requête.

## Requêtes évaluées en l'étape d'admissibilité



En raison de la pandémie, ces réunions se sont tenues de manière virtuelle cette année. Sur les six requêtes examinées à ce stade :

- Quatre ont été déclarées admissibles et sont passées à la phase de consultation, par choix des requérants.
- Une requête concernant le programme d'infrastructures municipales urbaines en Argentine ([MICI-BID-AR-2021-0165](#)) a été déclarée inadmissible car les requérants ont décidé d'abandonner le processus MICI en retirant leur requête.
- Une requête était toujours en cours de traitement en fin d'année. Il s'agit de celle relative au Programme d'eau potable et d'assainissement pour les centres urbains de la province de Tucumán, en Argentine ([MICI-BID-AR-2021-0178](#)).



Programme Réseau routier cantonal II, Costa Rica.

La requête a été déposée par un groupe de 17 personnes de la ville de Paso de los Libres, dans la province de Corrientes, en Argentine, qui ont requis l'anonymat par crainte de représailles. Dans leur requête, ils soulignent le manque de pertinence et de faisabilité du projet. De plus, ils allèguent des dommages économiques potentiels et des dommages à leurs biens dus à la conception, à la construction et à l'exploitation des travaux prévus, ainsi que l'absence de consultation publique, d'informations sur les travaux, leur portée et leur incidence, et le manque de détermination correcte de la population touchée.

La requête comporte également une allégation concernant des irrégularités dans l'appel d'offres des travaux, qui ne relèvent pas du champ d'application du Mécanisme, et cette question a donc été transmise au Bureau des marchés publics de la Banque.

### La gestion du MICI en 2021

La requête a été enregistrée le 4 mars, après que les requérants avaient soumis des informations supplémentaires qui n'étaient pas présentes

dans la requête initiale. Le 5 mai, le MICI a déterminé que la requête était irrecevable, car les requérants ont décidé de se retirer de l'ensemble du processus auprès du Mécanisme et ont renoncé à leur demande de répondre à leurs préoccupations par d'autres voies.



### LE PROJET

Opération de prêt : **AR-L1148**

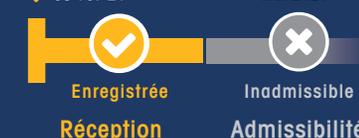
Secteur : **Développement urbain et logements**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **180 000 000 USD**

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

09-Fév-21 Mai 2021



La requête a été introduite par 114 résidents de San Andrés dans la province de Tucumán, en Argentine, qui ont requis l'anonymat par crainte de représailles. Les requérants décrivent les dommages futurs et potentiels à l'environnement et à la santé de la communauté, ainsi qu'à la qualité de vie, au patrimoine et à leurs activités de subsistance, causés par la construction et l'exploitation de la station de traitement de San Andres, qui fait partie du programme d'eau potable et d'assainissement (PAyS). Ils évoquent également un préjudice potentiel pour les activités agricoles de la région en raison du déversement d'eaux d'égout dans la rivière Sali voisine.

Enfin, les requérants allèguent un manque de consultation véritable du public, l'absence d'informations sur les travaux, et le manque de documents à jour et complets sur les répercussions environnementales dans la région.

### La gestion du MICI en 2021

La requête a été enregistrée le 17 novembre, après que les requérants avaient soumis des informations supplémentaires qui n'étaient pas présentes dans la

requête initiale. L'administration a soumis sa réponse aux allégations le 20 décembre et la détermination d'admissibilité devrait être finalisée d'ici le 28 janvier 2022.



### LE PROJET

Opération de prêt : **AR-L1162**

Secteur : **Eau et assainissement**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **200 000 000 USD**

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

27-Oct-21



# Requêtes gérées en l'étape d'enregistrement

Sur les 19 requêtes reçues en 2021, toutes portaient sur des projets de la BID et aucune sur les opérations de BID Invest.



Quand le Mécanisme reçoit une nouvelle requête, il en examine le contenu dans un délai de cinq jours ouvrables pour vérifier si elle répond aux exigences et fournit les informations nécessaires à son traitement initial (paragraphe 14) et pour déterminer si les exceptions (paragraphe 19) de la Politique du MICI s'appliquent ou non.

Sur les 19 requêtes reçues en 2021, 13 n'étaient pas conformes à certaines des exigences ou se voyaient appliquer une exception, de sorte que le MICI a finalisé leur traitement au stade de l'enregistrement. Les six autres ont été transmises à l'étape d'admissibilité.

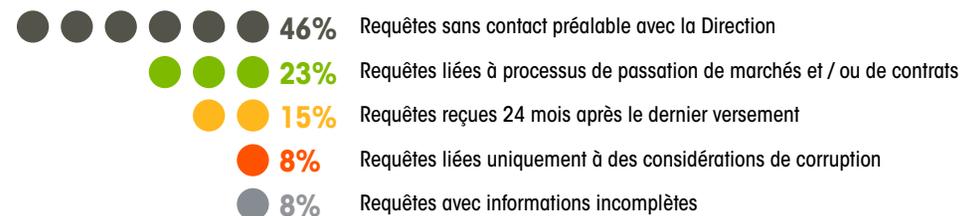
## Requêtes non enregistrées

- ❖ Six requêtes n'ont pas été enregistrées parce que les requérants n'avaient pas eu de contact préalable avec l'équipe du projet de BID, BID Invest ou BID Lab. Les requérants n'ayant pas exprimé de crainte de représailles, ils ont été renvoyés à la direction comme première instance de résolution.
- ❖ Trois requêtes n'étaient pas liées à des problèmes du MICI et ont été transmises au bureau des approvisionnements de la BID.
- ❖ Deux requêtes n'ont pas été enregistrées pour deux projets pour lesquels plus de deux ans s'étaient écoulés depuis le dernier décaissement de la BID.
- ❖ Une requête ne comportait pas toutes les informations requises et les requérants n'ont pas complété les données nécessaires après un délai supplémentaire de 10 jours autorisé par la politique.
- ❖ Enfin, une requête concernait uniquement des questions de corruption, qui ne relèvent pas des attributions du Mécanisme, et a été transmise au Bureau de l'intégrité institutionnelle (OII) de la Banque.



Grandero Baigorria, Argentine.

## Requêtes reçues en 2021 : Raisons de non-enregistrement



À la fin de l'année, la BID a mis en œuvre son nouveau protocole de traitement des requêtes, en application de la première recommandation de l'OVE. Pour la première fois, le MICI a utilisé ce canal pour s'occuper des requérants qui n'avaient eu aucun contact préalable avec la direction.

## Requêtes non enregistrées — Issues hors des compétences du MICI

Quatre requêtes n'ont pas été enregistrées parce qu'elles portaient uniquement sur des pratiques interdites, la corruption, les processus de passation de marchés ou les appels d'offres, qui n'entrent pas dans le cadre des compétences du MICI (exception 19, alinéa a). Dans ces cas, la requête est transférée au bureau de la Banque concerné et la documentation est classée comme confidentielle.

### MICI-BID-AR-2021-0169 Clôturée

## ARGENTINE

## Programme de Gestion Intégrée des Déchets Solides Urbains

La requête a été déposée par un citoyen de la province de Buenos Aires, en Argentine, qui alléguait des violations relatives à des pratiques interdites ou à des actes de corruption liés au « *Programme de gestion intégrée des déchets solides urbains* ».

### La gestion du MICI en 2021

La requête n'a pas été enregistrée, car elle portait uniquement sur des pratiques interdites ou des actes de corruption et a été transférée au Bureau de l'intégrité institutionnelle (OI).



### LE PROJET

Opération de prêt : **AR-L1151**

Secteur : **Eau et assainissement**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **150 000 000 USD**

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

14-Juil-21



Non Enregistrée

Réception



### MICI-BID-BO-2021-0177 Clôturée

## BOLIVIE

## Programme National d'Irrigation avec une Approche par Bassin III (PRONAREC-III)

Un résident de Bolivie a déposé cette requête concernant des travaux inclus dans le Programme national d'irrigation, alléguant de possibles pratiques interdites dans le processus de passation de marchés, qui sont exclues du mandat du Mécanisme.

### La gestion du MICI en 2021

La requête n'a pas été enregistrée et a été transférée à l'équipe de passation de marchés de la Banque pour qu'elle puisse traiter les problèmes décrits.



### LE PROJET

Opération de prêt : **BO-L1106**

Secteur : **Environnement et catastrophes naturelles**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **158 400 000 USD**

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

12-Oct-21



Non Enregistrée

Réception



## MICI-BID-PE-2021-0180

Clôturée

PÉROU

## Amélioration de la route Huanuco, secteur Conococha Huanuco - Huallanca PE— Projet de route 3N

La requête a été déposée par une entreprise privée péruvienne, alléguant d'éventuelles irrégularités dans les processus de paiement du projet de réfection de la route Huanuco - Conococha.

### La gestion du MICI en 2021

La requête n'a pas été enregistrée, car elle ne contenait que des allégations d'irrégularités dans les processus de passation de marchés et a été transférée à l'équipe de passation de marchés de la Banque.



### LE PROJET

Opération de prêt : PE-L1151

Secteur : **Transports**

Catégorie environnementale : A

Financement de la BID : 80 000 000 USD

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

21-Déc-21



Non Enregistrée

Réception

2021

## MICI-BID-BR-2021-0181

Clôturée

BRÉSIL

## Assainissement du bassin versant de Nova Estrada - PROMABEN II — Requête II

La requête a été déposée par un résident de Brasilia, au Brésil, au sujet de possibles pratiques interdites dans les processus de passation de marchés et d'irrégularités dans l'appel d'offres public pour les travaux du « Programme d'assainissement de base du bassin de l'Estrada Nova PROMABEN II » financé par la BID.

### La gestion du MICI en 2021

La requête n'a pas été enregistrée, car les allégations ne relevaient pas du champ d'application du Mécanisme, et la requête a été transmise à l'équipe chargée de la passation des marchés et au Bureau de l'intégrité institutionnelle (OII) de la Banque.



### LE PROJET

Opération de prêt : BR-L1369

Secteur : **Eau et assainissement**

Catégorie environnementale : A

Financement de la BID : 71 802 000 USD

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

21-Déc-21



Non Enregistrée

Réception

2021

## Requêtes non enregistrées – Dépassement de délai

Deux requêtes n'ont pas été enregistrées, car, au moment de la réception, plus de 24 mois s'étaient écoulés depuis le dernier déboursement de l'opération faisant l'objet de la requête, de sorte que l'exception 19 f de la politique du Mécanisme s'appliquait.

**MICI-BID-PN-2021-0163**  
Clôturée

### PANAMA | Projet d'Énergie la Chorrera

La requête a été déposée par un résident du quartier El Naranjal, district de La Chorrera, Panama. Le requérant y décrit les répercussions environnementales et sanitaires sur les résidents du quartier El Naranjal résultant de la construction et de l'exploitation par la Banque de la centrale électrique Pan-Am Generating Ltd.

Plus précisément, le requérant prévient que le projet ne respecte pas les mesures de sécurité environnementale adéquates et qu'il cause des nuisances sonores, des vibrations et des gaz toxiques qui ont gravement affecté la population de la région depuis la mise en service de l'usine au début des années 2000. Il allègue également des effets directs sur la santé, principalement sur les enfants, en raison de l'exposition aux polluants, qui se sont manifestés par des maladies de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

#### La gestion du MICI en 2021

La requête n'a pas été enregistrée, car elle a été déposée plus de 24 mois après le dernier décaissement de la Banque, qui a eu lieu en janvier 2002.

Il convient de noter que la plainte a été initialement déposée auprès du bureau d'éthique de la Banque, qui a transféré la plainte au MICI.

#### LE PROJET

Opération de prêt : **PN0136**

Secteur : **Énergie**

Catégorie environnementale : **Non disponible**

Financement de la BID : **20 294 559 USD**



#### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

▼ 27-Jan-21



Non Enregistrée

Réception



**MICI-BID-BR-2021-0173**  
Clôturée

### BRÉSIL | Programme environnemental urbain Macambira-Anicuns

Le requérant, qui a requis l'anonymat par crainte de représailles, décrit les dommages économiques potentiels découlant de l'expropriation d'un terrain dont il est propriétaire, dans le cadre du « *Programme environnemental urbain Macambira-Anicuns* ». Il allègue également de malversations de la part du gouvernement local dans un projet financé par la BID.

#### La gestion du MICI en 2021

La requête n'a pas été enregistrée, car la BID a effectué le dernier décaissement pour ce projet en mars 2018 et plus de 24 mois s'étaient écoulés au moment où la plainte a été déposée.

#### LE PROJET

Opération de prêt : **BR-L1006**

Secteur : **Développement urbain et logements**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **56 700 000 USD**



#### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

▼ 24-Août-21



Non Enregistrée

Réception



## Requêtes non enregistrées – Aucun contact préalable

Le Mécanisme étant une instance de dernier recours, les requérants doivent avoir approché la direction du Groupe de la BID pour tenter de résoudre leurs préoccupations avant de s'adresser au MICI, à moins que les requérants ne craignent d'éventuelles représailles pour avoir exprimé leurs préoccupations. Lorsque cette condition n'est pas remplie, le MICI fournit les informations nécessaires pour que les requérants et l'équipe de projet du Groupe BID puissent établir un premier contact. Les requérants sont informés qu'ils ont toujours la possibilité de soumettre à nouveau leur demande s'ils estiment que leurs préoccupations n'ont pas été correctement traitées. Parmi les sept requêtes reçues en 2021, cette situation s'est présentée parce qu'il n'y a pas eu de contact préalable avec la direction.

### MICI-BID-AR-2021-0166

Clôturée

## ARGENTINE

## Programme d'eau potable et d'assainissement pour les centres urbains et suburbains (PAYs)

Cette requête a été déposée par un groupe de 46 résidents de Dina Huapi, dans la province de Rio Negro, en Argentine, qui ont requis l'anonymat par crainte de représailles. Y sont allégués principalement des dommages environnementaux potentiels pour la communauté, ainsi que des dommages à la propriété et à la santé des requérants du fait de la mise en place d'un système de collecte et de traitement des eaux usées.

### La gestion du MICI en 2021

La requête n'a pas été enregistrée, car les requérants n'ont pas eu de contact préalable avec l'équipe du projet.

Ayant rempli l'obligation de contact préalable, et considérant que leurs préoccupations n'étaient toujours pas résolues, les requérants ont décidé

d'approcher le Mécanisme en soumettant la requête MICI-BID-AR-2021-0168, décrite ci-dessus.

### LE PROJET

Opération de prêt : **AR-L1084**

Secteur : **Eau et assainissement**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **200 000 000 USD**

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

19-Avr-21



Non Enregistrée

Réception



### MICI-BID-AR-2021-0167

Clôturée

## ARGENTINE

## Projet d'Amélioration du Corridor de la Route Provinciale 82 dans la Province de Mendoza

Quatre résidents du district de Chacras de Coria, dans la province de Mendoza, en Argentine, ont déposé cette requête pour des dommages potentiels à leurs biens et à leurs conditions de vie en raison de la construction et de l'exploitation de la route provinciale 82 Tramo Fin Corredor III Gobernador Ortiz.

Les requérants allèguent que le prix offert pour l'expropriation future d'une salle des fêtes dont ils étaient propriétaires ne correspondait pas à une indemnisation équitable, car il ne tenait pas compte des investissements réalisés. Ils mentionnent également un impact direct sur leur économie, car le prix proposé pour l'expropriation ne tient pas compte de la future perte de profit de la salle, qui représente le seul revenu dont dispose la famille. Enfin, ils dénoncent également les lacunes du processus d'information et de consultation publique sur les incidences du projet.

### La gestion du MICI en 2021

La requête n'a pas été enregistrée, car les requérants n'ont pas eu de contact préalable avec l'équipe du projet.

### LE PROJET

Opération de prêt : **AR-L1293**

Secteur : **Transports**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **50 000 000 USD**

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

03-Juin-21



Non Enregistrée

Réception



## MICI-BID-AR-2021-0172

Clôturée

### ARGENTINE

## Programme de Gestion Intégrée des Déchets Solides Urbains — Requête III

La requête a été déposée par trois citoyens argentins, alléguant des dommages potentiels à l'environnement et à la santé de la communauté en raison de la construction et de l'exploitation futures d'une décharge qui fait partie du « *Programme de gestion intégrée des déchets solides urbains* » financé par la BID.

La requête met en garde contre l'absence d'une étude d'impact environnemental et social adéquate et complète, qui identifie correctement les répercussions cumulatives sur l'environnement des zones et des populations touchées par la décharge. Il met également en évidence les effets négatifs de la contamination du sol, de l'air et de l'eau, et sa forte incidence sur la santé humaine et l'écosystème régional. Les requérants allèguent également un manque d'information publique et de consultation publique adéquate sur le projet, conformément aux politiques de la BID.

### La gestion du MICI en 2021

La requête n'a pas été enregistrée, car il n'y a pas eu de contact préalable avec l'équipe du projet.



#### LE PROJET

Opération de prêt : **AR-L1151**

Secteur : **Eau et assainissement**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **150 000 000 USD**

#### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

17-Août-21



Non Enregistrée

Réception



## MICI-BID-CO-2021-0174

Clôturée

### COLOMBIE

## Première Ligne du Métro de Bogotá - Première Section — Requête II

La requête a été déposée par un résident de Bogotá qui allègue des dommages potentiels à sa condition de vie découlant de l'expropriation d'une *station-service pour voitures dont il est propriétaire, pour la construction du « projet de ligne de métro de Bogotá »* financé par la BID.

Selon le requérant, l'évaluation de sa propriété était prétendument incorrecte, car la valeur était inférieure à celle du marché et ne tenait pas compte du manque à gagner résultant de la fermeture de l'entreprise, qui emploie plus de 20 travailleurs. La requête cite également une violation potentielle de la politique de la BID sur la relocalisation involontaire (OP-710).

### La gestion du MICI en 2021

Comme le requérant n'avait pas préalablement contacté l'équipe du projet pour essayer de résoudre le conflit, la plainte n'a pas été enregistrée.



#### LE PROJET

Opération de prêt : **CO-L1234**

Secteur : **Transports**

Catégorie environnementale : **A**

Financement de la BID : **70 000 000 USD**

#### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

07-Sep-21



Non Enregistrée

Réception



## MICI-BID-AR-2021-0175

Clôturée

### ARGENTINE

## Programme d'infrastructure Municipale Urbaine — Requête II

Cette requête a été déposée par deux résidents de San Miguel de Tucumán, en Argentine, qui ont allégué des dommages potentiels à l'environnement et au patrimoine historique résultant de la rénovation de la Plaza Independencia de Tucumán dans le cadre du programme financé par la BID.

En particulier, on a fait observer que la grande diversité d'espèces d'arbres, y compris certaines espèces indigènes menacées, avait été réduite et, dans de nombreux cas, abattue sans traitement adéquat. On a également allégué que des pièces de grande valeur historique et culturelle avaient été enlevées, et que les espaces pour les activités récréatives, sportives et culturelles avaient été réduits. Les requérants ont souligné le manque d'information et de consultation publique adéquate sur la mise en œuvre des travaux.

### La gestion du MICI en 2021

Le MICI a informé les requérants que leur plainte ne pouvait pas être enregistrée parce qu'ils n'avaient pas préalablement contacté la direction du Groupe de la BID. Il leur a également proposé de transférer au Bureau

de l'intégrité institutionnelle (OII) certaines allégations incluses dans leur plainte concernant l'opacité des processus d'appel d'offres et de passation de marchés du projet, qui dépassent le cadre du Mécanisme.



### LE PROJET

Opération de prêt : **AR-L1148**

Secteur : **Développement urbain et logements**

Catégorie environnementale : **B**

Financement de la BID : **180 000 000 USD**

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

09-Sep-21



2021

## MICI-BID-CO-2021-0179

Clôturée

### COLOMBIE

## Première Ligne du Métro de Bogotá - Première Section — Requête III

La requête, transmise au MICI par le Bureau de l'intégrité institutionnelle (OII) du Groupe de la BID, a été déposée par un citoyen de Bogota, qui allègue des dommages potentiels à son patrimoine et à ses conditions de vie suite à l'expropriation de sa maison pour la construction du métro dans la capitale colombienne. Selon le requérant, l'évaluation de son bien était incorrecte et ne tenait pas compte du manque à gagner, puisque l'expropriation le privait de son moyen de subsistance. Il souligne également qu'aucun paiement n'a été effectué pour l'expropriation, ainsi que des incohérences dans le processus de notification.

### La gestion du MICI en 2021

La requête n'a pas été enregistrée pour permettre au requérant d'établir un premier contact avec l'équipe du projet.



### LE PROJET

Opération de prêt : **CO-L1234**

Secteur : **Transports**

Catégorie environnementale : **A**

Financement de la BID : **70 000 000 USD**

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

14-Déc-21



2021

## Requête non enregistrée – Information incomplète

Lorsqu'une requête ne contient pas toutes les informations nécessaires à l'enregistrement (paragraphe 14), la politique du MICI accorde un délai supplémentaire de 10 jours ouvrables pour compléter la requête originale. Le traitement de la requête est interrompu si, après ce délai, les exigences ne sont pas remplies. Les requérants sont également informés de la possibilité de revenir au MICI avec une nouvelle requête comprenant toutes les informations nécessaires.

**MICI-BID-BR-2021-0176**  
Clôturée

**BRÉSIL**

## Projet d'assainissement environnemental, de macrodrainage et de récupération des Igarapés et des rives de la rivière Parauapebas

La requête a été déposée par un citoyen de Parauapebas, Pará, Brésil. Dans sa plainte, il fait état de dommages potentiels aux conditions de vie des résidents de Parauapebas et des environs, résultant d'expropriations qui auraient été effectuées sans plan de relocalisation adéquat comprenant des mesures de réparation et d'indemnisation appropriées.

### La gestion du MICI en 2021

La requête a été reçue fin septembre et le MICI a accordé un délai supplémentaire de dix jours ouvrables afin que les informations nécessaires puissent être soumises pour poursuivre le processus. Début octobre, le MICI a clôturé le traitement administratif, car les informations supplémentaires demandées n'avaient pas été fournies.

D'autre part, le MICI a transmis au Bureau de l'intégrité institutionnelle (OII) certaines allégations mentionnées dans la requête concernant des irrégularités et l'opacité des processus d'appel d'offres, qui dépassent le cadre du Mécanisme.



### LE PROJET

Opération de prêt : **BR-L1508**

Secteur : **Eau et assainissement**

Catégorie environnementale : **A**

Financement de la BID : **70 000 000 USD**

### CHRONOLOGIE DE LA REQUÊTE

21-Sep-21



Non Enregistrée

Réception



# Annexes



Alto Maipo, Chili

# Annexe 1. Budget 2021

Budget approuvé et exécuté pour 2021  
Chiffres en dollars des États-Unis d'Amérique

Postes budgétaires 2021	BID	BID Invest	Total
Salaires	1 835 009	-	1 835 009
Gestion des requêtes	712 291	535 491	1 247 782
Apprentissage	18 230	3 000	21 230
Diffusion	66 400	34 230	100 630
Renforcement institutionnel	15 000	1 000	16 000
Fonds d'urgence	50 000	30 000	80 000
<b>Total budget approuvé + fonds d'urgence</b>	<b>2 696 930</b>	<b>603 721</b>	<b>3 300 651</b>

Exécution 2021	BID	BID Invest	Total
Total exécuté	1 789 051	254 946	2 043 997
Fonds d'urgence exécuté	-	-	-
<b>Total exécuté + fonds d'urgence exécuté</b>	<b>1 789 051</b>	<b>254 946</b>	<b>2 043 997</b>

# Annexe 2. Diffusion en 2021

## Diffusion externe

Mois	Événement
Janvier	Réunion régionale d'Amérique centrale - Guatemala, Honduras et El Salvador
Avril	Conversation MICI avec des organisations de la société civile - Espagnol
Avril	Conversation MICI avec des organisations de la société civile - Anglais
Mai	Participation à la conférence annuelle de l'Association internationale pour les analyses d'impact (IAIA)
Mai	Conversation MICI avec des organisations de la société civile – Portugais
Mai	Participation à la session « <i>Entreprises et droits de l'homme : le rôle des organisations de la société civile</i> »
Juin	Réunion avec les organisations de la société civile sur l'évaluation de l'OVE
Juin	Session avec IAMnet sur l'évaluation des risques de représailles dans les activités de diffusion
Juin	Présentation sur les mécanismes de reddition de compte à l' <i>Universidad del Medio Ambiente</i> , Mexique
Juillet	Participation au IIIe Congrès américain de médiation
Septembre	Réunion avec les organisations de la société civile sur l'évaluation de l'OVE et du plan d'action MICI
Septembre	Présentation du MICI dans le Diplôme en Entreprises et Droits de l'Homme
Septembre	Réunion annuelle des mécanismes indépendants de reddition des comptes (IAM) (organisée par le mécanisme de responsabilisation de la Banque européenne d'investissement)
Septembre	Inauguration du le Diplôme en Négociation, Médiation et Prévention des Conflits Entreprise-Etat-Communauté
Octobre	Participation du MICI au VIe Forum régional des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Octobre	Réunion avec les organisations de la société civile sur l'évaluation de l'OVE et l'élimination de la clause juridique
Octobre	Session sur les garanties environnementales et sociales. Diplôme en Négociation, Médiation et Prévention des Conflits Entreprise-Etat-Communauté
Novembre	Atelier régional avec les organisations de la société civile des Caraïbes (deux jours)
Novembre	Session du MICI et de l'OVE avec les organisations de la société civile
Décembre	Diplôme international - Infrastructures, participation et conflits socio-environnementaux en Amérique latine (CCC, ICM et FLACSO)

## Diffusion interne

Mois	Événement
Mai	Présentation du MICI à l'Atelier sur les principes fondamentaux des opérations avec garantie souveraine
Mai	Session d'accueil de nouveaux employés de BID Invest
Septembre	Session d'échange de connaissances entre MICI et BID Invest
Septembre	Présentation du MICI à l'Atelier sur les principes fondamentaux des opérations avec garantie souveraine
Septembre	Séances de mise à jour de la politique de durabilité du BID Invest
Novembre	Session d'intégration avec nouveaux employés de la BID
Décembre	Dialogue sur l'évaluation de l'OVE du MICI en 2021 : Conclusions, recommandations et actions pour améliorer l'efficacité du mécanisme



MÉCANISME INDÉPENDANT DE CONSULTATION ET D'INVESTIGATION

Adresse électronique :

Pour envoyer une Requête : [mecanismo@iadb.org](mailto:mecanismo@iadb.org)

Autres sujets concernant le MICI : [AccessMICI@iadb.org](mailto:AccessMICI@iadb.org)

Téléphone : +1 (202) 623-3952

Fax : +1 (202) 312-4057

Adresse : 1300 New York Ave., N.W.

Washington, D.C. USA, 20577

[www.iadb.org/mici](http://www.iadb.org/mici)

